



LE DEVOIR

LE MONDE

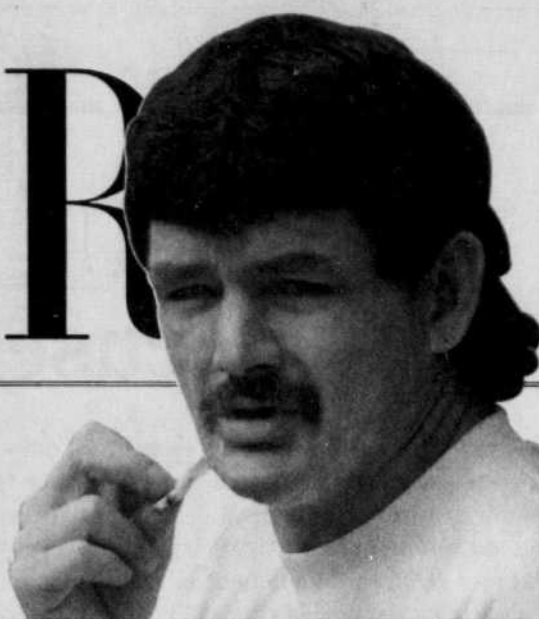
Au tour de David Lévy
d'abandonner Barak

Page A 5

ACTUALITÉS

Essais cliniques: les «experts
du pot» veulent dire leur mot

Page A 3



Vol. XCI N° 174

LE JEUDI 3 AOÛT 2000

87c + TAXES = 1\$



LA CONVENTION RÉPUBLICAINE

À chacun sa convention

À Philadelphie, la convention nationale du Parti républicain se passe sans grandes surprises. Mais n'y a-t-il vraiment qu'une seule convention?

Alexandra Szacka
Philadelphie

Viva Bush! Devant le Musée des beaux-arts de Philadelphie, la troisième journée de la convention nationale du Parti républicain commence par le discours de celui qui sera couronné demain candidat officiel à la présidence des États-Unis. Fraîchement arrivé d'une tournée de six États qui ont voté démocrate aux dernières élections, c'est en espagnol que George W. Bush s'adresse à la foule de quelques centaines de personnes, dont beaucoup de Latinos. *Juntos venceremos*, ensemble nous vaincrons! s'époumone-t-il. Et la foule ravie répond: *Viva Bush!*

Entouré de son ennemi d'hier, le candidat défait John McCain, de son neveu, George P. Bush, fils du gouverneur de la Floride, dont la mère est Mexicaine, et de quelques dizaines de visages colorés, il passe de l'espagnol à l'anglais et vice versa avec un naturel désarmant.

Fidèle au scénario suivi depuis le début de ce happening républicain, Bush projette l'image d'un leader qui saura représenter tous les Américains. Son parti a beau être en majorité blanc, les bottes et les chapeaux de cow-boy ont beau dominer sur le plancher de la convention, on veut à tout prix vendre l'idée d'une formation politique en pleine mutation, ouverte et fraternelle. L'inclusion est sur toutes les lèvres.

«Je suis ému, non seulement parce qu'il nous parle en espagnol, mais aussi parce qu'il est venu ici avec McCain», s'exclame Tony Perez, un pasteur baptiste d'origine portoricaine. Avec sa femme, Jessica, ils ont fait le voyage depuis la petite ville de Reading pour entendre le candidat Bush s'adresser à eux, les Latinos. *«On sent que, pour lui, l'unité est une valeur fondamentale. Quand on écoute sa campagne, on voit que l'esprit n'est pas du tout partisan.»*

Le gouverneur du Texas serait heureux de l'entendre. Il le serait un peu moins de voir que Loretta Sanchez, une congressiste de Californie d'origine mexicaine, est venue ici avec une centaine de manifestants démocrates, presque tous Latinos, pour faire circuler un tout autre message. *«Ce que les républicains essaient de vendre aujourd'hui, c'est un agenda démocrate, dit-elle. Mais nous savons très bien que ils sont en réalité. Et nous allons le faire savoir aux Latinos. Bush n'a jamais mis les pieds dans Las Colonias, ces agglomérations d'immigrants qui bordent la frontière entre le Texas et le Mexique, du côté américain. Quatre cent mille personnes s'y entassent. Elles n'ont pas d'eau courante, pas d'égouts. Bush n'a jamais rien fait pour elles. Son discours est hypocrite.»*

Les deux candidats le savent très bien, la bataille pour le vote hispanique est crucial. Dans les États aussi importants que la Floride et la Californie, il peut être décisif. *«Je n'ai rien contre le fait que des Latinos soient républicains, dit Loretta Sanchez, mais je n'aime pas qu'ils soient utilisés comme têtes parlantes de service.»*

La convention de la Christian Coalition

Au First Union Center, lieu de la convention, alors que les délégations venues de tous les États complètent le fameux *roll call* en annonçant, une après l'autre, leur appui au candidat Bush, les groupes gospel, les orateurs de toutes les couleurs et de toutes les origines sociales se succèdent au podium. Les femmes sont nombreuses. Le contraste avec le parterre des délégués est frappant.

Mardi, une première dans les annales des conventions républicaines, un orateur ouvertement gai a même pris la parole. Jim Kolbe, un congressiste d'Arizona, a parlé du libre-échange, mais ça n'a pas empêché quelques dizaines de délégués d'enlever leurs chapeaux de cow-boy en signe de protestation et de se mettre à prier ostensiblement. L'affaire a été vite étouffée. Il n'y a pas de place, dans le «nouveau» Parti républicain, pour de la controverse, surtout devant les caméras de télévision et les journalistes friands d'une petite bataille ou deux.

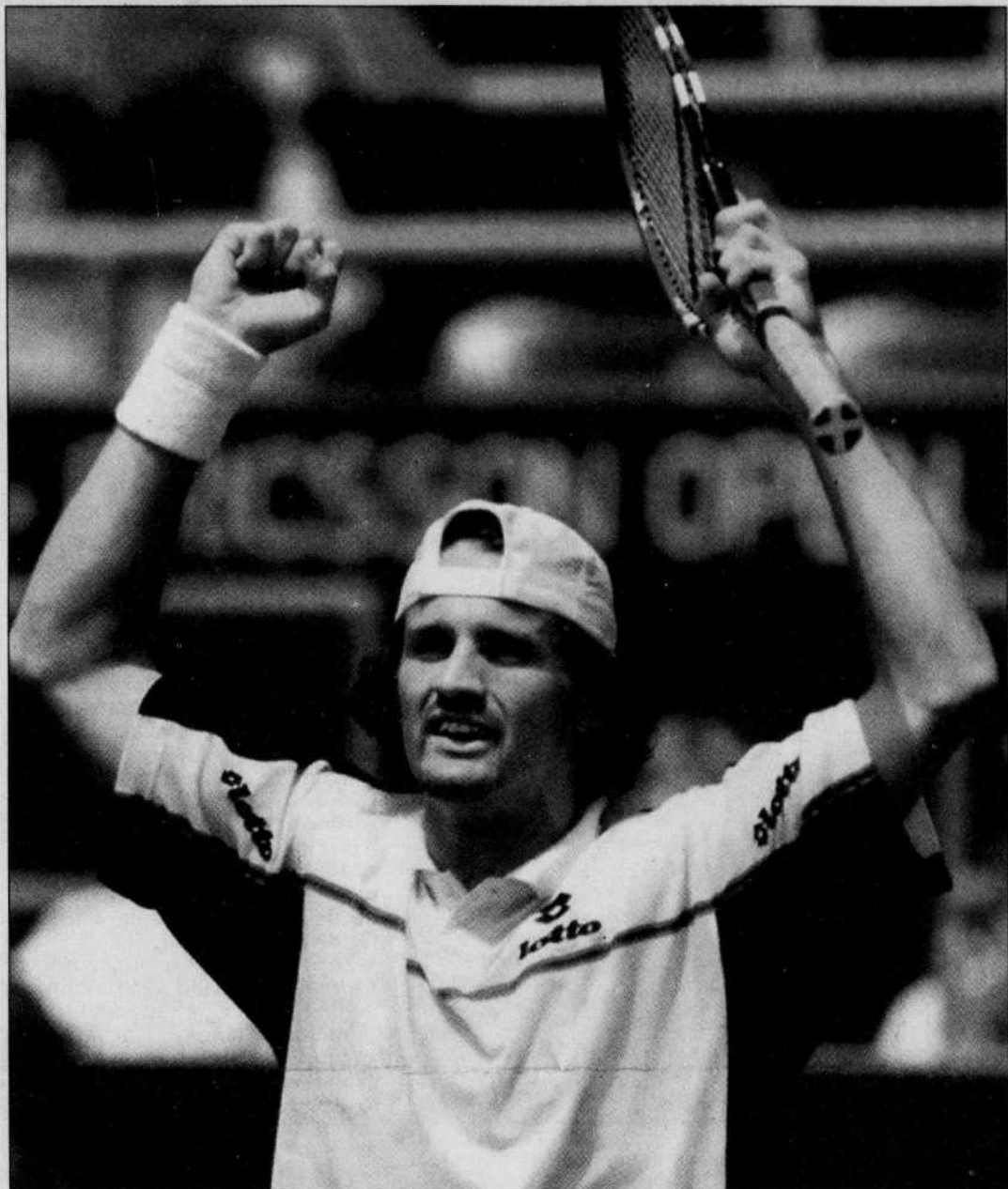
Mais tout juste après l'intervention de Kolbe, au chic hôtel Marriott, avait lieu une des nombreuses réunions parallèles qui se déroulent tout au long des quatre jours du congrès. Au rallye de la Christian Coalition, la salle était pleine à capacité. Le soulagement se lisait sur plusieurs visages. Enfin, on pouvait

VOIR PAGE A 8: CONVENTION

INDEX

Announcements.....	B 6	Idées.....	A 7
Bourse.....	B 2	Le monde.....	A 5
Avis publics.....	B 4	Les sports.....	B 5
Culture.....	B 8	Mots croisés.....	B 6
Économie.....	B 3	Télévision.....	B 7
Éditorial.....	A 6	Météo.....	B 4

Lareau bat le numéro un!



REUTERS

VICTOIRE pour notre tennisman national: Sébastien Lareau a remporté sa plus importante victoire hier, battant rien de moins que le numéro un mondial, le Brésilien Gustavo Kuerten, dans une série simple 7-6, 6-4, aux Internationaux de tennis à Toronto. Nos informations en page B 5.

Charest veut cimenter ses liens avec les libéraux

Ronald Poupart reprend du service

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Jean Charest est à refaire le ciment de sa maison libérale. Le chef de l'opposition officielle a annoncé hier la nomination de Ronald Poupart, ancien responsable des communications du premier ministre Bourassa, comme directeur de son cabinet. M. Charest estime que cette nomination, *«bien accueillie par tous»*, souligne-t-il, est de nature à renouveler ses vœux avec le Parti libéral du Québec.

«Je veux établir des ponts solides avec les militants libéraux, a-t-il déclaré en entrevue téléphonique. Le timing est bon pour M. Poupart et pour nous. Il connaît bien la haute fonction publique et, comme moi, il trace une démarcation claire avec les partis politiques fédéraux, ce qui n'est pas toujours facile et évident.»

Lui qui a été membre du PLQ pendant 25 jours avant d'en prendre la tête ressentait le *«besoin»* de

pousser plus loin l'amélioration de ses rapports avec le parti de Robert Bourassa. Présentement en tournée au Québec, M. Charest multiplie les façons de renouer avec la base militante depuis le début de l'année et la tenue, notamment, de colloques thématiques au printemps. Il dit avoir appris des élections de 1998 que les préparatifs doivent être entrepris tôt au sein d'une formation politique comme la grande famille libérale.



Jean Charest

«Il ne faut pas sous-estimer l'importance de ces contacts, dit-il. C'est fondamental, aussi important probablement que le contenu du programme électoral.»

Le chef libéral reconnaît du même coup qu'il peut être ardu de bâtir des relations solides avec un parti et ses membres. Le temps a joué contre lui en 1998, mais il compte bien en profiter cette fois à l'approche de la mi-mandat du gouvernement.

VOIR PAGE A 8: CHAREST

Stationnement au centre-ville

Montréal reconnaît son échec

Le nombre de places de stationnement est plus élevé qu'en 1994

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

La politique de stationnement de la Ville de Montréal est un échec. L'objectif fixé en 1994 par l'administration Doré d'éliminer 3000 places de stationnement en six ans, soit 500 places par année d'ici 2000, est loin d'avoir été atteint. Pis encore, le nombre de stationnements augmente indubitablement au centre-ville depuis 15 ans.

«Il est vrai que nous n'avons pas du tout réussi [à atteindre nos objectifs], a admis le responsable du développement économique au comité exécutif, Saulie Zajdel. «Que voulez-vous, il n'y a pas eu suffisamment de développement au centre-ville.»

Depuis près de 25 ans, le centre-ville est aux prises avec la présence permanente de près de 800 000 mètres carrés de terrain à développer, soit 22 % de sa superficie nette, occupés principalement par des stationnements. Cette surface équivaut à la superficie

VOIR PAGE A 8: ÉCHEC

Pepsi sur glace à l'ancien Forum

L'embouteilleur s'associe à Canderel dans le mégacomplexe de divertissement

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

L'ex-demeure du Canadien de Montréal, l'ancien Forum, s'est déniché une nouvelle identité. Il faudra dorénavant remplacer l'adjectif «ancien» qui s'était imposé depuis 1996 pour le nom d'une boisson gazeuse. Bienvenue au nouveau Forum Pepsi de Montréal.

Les sceptiques se font donc de moins en moins nombreux quant à l'ouverture cet automne du mégacomplexe de divertissement qui verra le jour dans le Forum Pepsi. Une entente est intervenue entre la firme propriétaire du centre, Canderel limitée, et la Société du groupe d'embouteillage Pepsi.

Ainsi, la plupart des commerces qui s'installent au Centre de divertissement du Forum Pepsi ne pourront vendre que les produits offerts par Pepsi-Cola Canada, tels que Seven Up, Mountain Dew et D'Pepper. Le Forum imite en ce sens d'autres institutions telles que le Colisée Pepsi de Québec et l'Université de Montréal.



VOIR PAGE A 8: PEPSI

Compassion fatigue

Les médias ont besoin de... sang neuf

Susan D. Moeller livre la recette d'une nouvelle internationale vendeuse

Il y a quelques mois, les médias occidentaux n'en avaient que pour la famine éthiopienne. Puis, plus rien. Finie, la misère en Éthiopie? Dans l'ouvrage *Compassion fatigue*, l'Américaine Susan D. Moeller trace le profil des nouvelles internationales les plus susceptibles de défrayer les manchettes. Ou, plus crûment, quels cadavres de quels pays méritent la une.

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

«Il s'agit chez nous de diviser le nombre de cadavres par le nombre de milles qui séparent le lieu de la catastrophe du Boston Common. Je ne me souviens plus trop lequel des termes sert de numérateur et dénominateur, mais quand le résultat donne 2,43, c'est un ticket pour la page une! Attention, cepen-

dant: il faut aussi tenir compte de la variable PNB. S'il s'agit du Japon, divisez de moitié la distance à parcourir», a déjà ironisé Tom Plamer, correspondant étranger du Boston Globe cité dans *Compassion fatigue*.

Susan D. Moeller, reporter et professeur de journalisme, part du principe que l'Américain moyen — et sans doute le Nord-Américain en général — s'intéresse a priori assez peu à ce qui se passe en dehors de sa cour.

La liste des 10 couvertures les

moins vendeuses de l'histoire du magazine Time tend à lui donner raison: en tête, la Bosnie, en mai 1993, suivie de Benjamin Netanyahu (juin 1996), Boris Eltsine (mars 1993) et la Somalie (décembre 1992). Seulement deux thèmes étrangers comptent parmi les couvertures les plus lucratives pour Time: la mort de lady Diana et la guerre du Golfe.

La Somalie, va pour une semaine, deux semaines, trois semaines. Mais l'Américain a soif de sang, et de sang neuf. Aussi les correspondants étrangers ne doivent-ils pas s'attarder trop longtemps sur la même tragédie, mais en révéler de nouvelles, toujours plus meurtrières, s'ils veulent combattre l'apathie naturelle des Occidentaux.



ARCHIVES AFP

Un enfant qui meurt devant la caméra suscitera davantage l'intérêt des médias et du public.

SUITE PAGE A 8: MÉDIAS

• LES ACTUALITÉS •

Bulletins rejetés au référendum de 1995

Un document d'Alliance Québec accuse le gouvernement de «tripotage»

La stratégie est claire: alerter les médias, qui alerteront les citoyens, qui signeront des chèques à Alliance Québec. Pour obtenir des tribunaux le droit de scruter tous les bulletins de vote du référendum de 1995, le lobby anglophone a besoin d'argent et fait publiquement la manche, avec ce que cela comporte en risque de faux pas.

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Un document d'Alliance Québec, distribué hier en conférence de presse, accuse le gouvernement péquiste de tripotage électoral lors du référendum de 1995. «Le fait que le gouvernement québécois ait encouragé et facilité le tripotage des bulletins de vote de ses citoyens entre en contradiction avec tout ce que notre pays prône», peut-on lire.

De quelles inquiétantes preuves de magouillage gouvernemental organisé dispose donc Alliance Québec? Interrogé sur le sujet, Anthony Housefather, président d'Alliance Québec, a soutenu qu'il ne pouvait en rien à l'heure actuelle confirmer que le gouvernement était derrière tout cela, puisqu'il n'avait pas pu, comme il le réclame, scruter l'ensemble du matériel référendum, bulletins de vote inclus.

Pourtant, le communiqué de presse...? «Vous savez comment doivent se débrouiller les organismes comme les nôtres. Nos bénévoles, qui travaillent très fort, sont ceux qui ont rédigé le texte et il ne peut en rien être associé à la position de notre exécutif», a corrigé M. Housefather en présentant d'un même souffle ses excuses pour le texte écrit.

Chose certaine, insiste Anthony Housefather, des irrégularités sont survenues lors du référendum de 1995. «Le taux de bulletin de vote rejetés dans Chomedey a été de 11,8 %. Or, Chomedey compte des citoyens éduqués, lettrés. En comparaison, lors des premières élections libres sud-africaines, dans le quartier pauvre de Soweto où des gens très

peu éduqués devaient choisir parmi 38 options politiques, seul 1 % des bulletins de vote ont été rejetés.»

À la recherche de dons

La bataille d'Alliance Québec pour obtenir le droit de regard sur tout le matériel référendaire n'est pas nouvelle. La poursuite qu'elle a intentée suit son cours et Alliance Québec ne croit pas être entendue en Cour supérieure avant l'année prochaine. Si l'organisme recommence son battage médiatique alors qu'il ne se passe rien de neuf, c'est en grande partie dans l'espoir que cela lui vaudra des dons pour poursuivre sa croisade juridique, comme l'a ouvertement admis hier son président Housefather.

Au fil des ans, Alliance Québec a récolté 53 000 \$ pour cette seule cause de bulletins rejetés lors du référendum, et son gousset est presque à sec. Il ne lui reste plus que 5000 \$, bien que son avocat Michael Bergman soutienne travailler pour rien. Les 48 000 \$ dépensés jusqu'ici ont servi, note Alliance Québec, à payer des frais de déplacement et de sténographie.

Pour soutenir l'attention médiatique, Alliance Québec s'est employée cette semaine à annoncer l'exposition prochaine d'une poignée de bulletins de vote rejetés que le lobby anglophone a pu obtenir par la voie judiciaire. A cinq endroits, à Laval et dans l'île de Montréal, les citoyens seront invités à aller constater de visu à quel

point les scrutateurs ont erré en rejetant des bulletins de vote ou ne peut plus clairement marqués en faveur du NON.

Selon des données du Directeur général des élections du Québec, 1,82 % des votes ont été rejetés lors du référendum de 1995. Les irrégularités, notamment dans Chomedey et Marguerite-Bourgeoys, ont cependant été telles que le Directeur général des élections a intenté des poursuites contre des scrutateurs fautifs. Après des défaites à la Cour du Québec, la Cour supérieure et la Cour d'appel, le Directeur général a abandonné ses poursuites judiciaires parce qu'il se disait dans l'impossibilité de prouver l'intention frauduleuse de ces scrutateurs.

Les victimes de l'hépatite C réclament plus d'argent

Québec est prié de hausser son aide à la hauteur de celle de l'Ontario

JUDITH LACHAPELLE
LE DEVOIR

Flanqué de deux victimes de transfusions sanguines contaminées, le député libéral et porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux, Russell Williams, a demandé hier à la ministre de la Santé, Pauline Marois, d'augmenter de 10 000 \$ à 25 000 \$ le montant versé aux victimes qui n'étaient pas visées par l'indemnisation du gouvernement fédéral. L'an dernier, le Québec emboîtait le pas à l'Ontario et indemnisait les victimes de l'hépatite C qui avaient contracté le virus avant 1996 et après 1990 (le fédéral limite sa responsabilité de 1986 à 1990, années au cours desquelles la Croix-Rouge a refusé de mener des tests sur ses échantillons de sang malgré leur disponibilité). Un montant de 80 millions a été réservé par Québec pour l'indemnisation de 8000 victimes potentielles à 10 000 \$ chacune.

L'Ontario, quant à elle, vient de porter à 25 000 \$ le montant versé à chacune des 2200 victimes dûment identifiées. En conférence de presse hier, Russell Williams a présenté ses demandes au gouvernement. D'abord, que Québec constitue en fonds les 80 millions de dollars réservés aux victimes. Le député craint que la portion de cette somme qui ne sera pas utilisée retourne simplement dans le budget du ministère, au lieu d'être redistribuée entre les victimes les plus atteintes. Et ensuite, que le montant de l'indemnisation soit haussé à 25 000 \$, comme en Ontario.



«Québec a les moyens d'être plus généreux envers ses victimes», a déclaré le député libéral Russell Williams, accompagné par une victime, Sylvie Surprenant.

Doute sur les prévisions

À la base de son argumentation, le député met sérieusement en doute les prévisions gouvernementales selon lesquelles il y aurait 8000 victimes potentielles de l'hépatite C. «L'Ontario a identifié 2200 victimes. Il n'y a aucune raison pour laquelle le Québec compterait plus de victimes que l'Ontario! Québec a les moyens d'être plus généreux envers ses victimes.»

À cela, le porte-parole du ministère de la Santé, Alain Vézina, rétorque qu'il est périlleux de comparer le programme québécois à l'ontarien. L'Ontario, explique M. Vézina, a choisi de mener une campagne publicitaire pour rejoindre ses 20 000 victimes potentielles, selon les études épidémiologiques auxquelles le Québec s'est fié. Le ministère de la Santé a choisi une voie «plus difficile et exigeante» en

décidant d'envoyer une lettre notifiée à 215 000 personnes qui ont reçu une transfusion sanguine suspecte. «70 % des porteurs de l'hépatite C ignorent qu'ils ont le virus», rappelle Alain Vézina. L'envoi des lettres devrait commencer cet automne, de même qu'une campagne de publicité. Mais à ce jour, ajoute le porte-parole, 535 personnes se sont déjà manifestées et 300 ont été remboursées.

M. Vézina reconnaît que les 80 millions ne sont pas exclusivement réservés aux victimes de l'hépatite C, mais il préfère dire que l'enveloppe pourrait être augmentée si plus de 8000 personnes se manifestaient d'ici quatre ans (le programme a débuté l'an dernier).

En attendant, Sylvie Surprenant et Laurent Pontbriand, deux victimes de l'hépatite C, n'entendent pas abandonner la lutte. L'hépatite C, maladie dégénérative du foie, engendre entre autres une grande fatigue chez ceux qui en sont atteints le plus lourdement. Les traitements de chimiothérapie sont remboursés par l'État, mais pas les médicaments pour contrer les effets secondaires. Incapables de travailler, certains n'ont d'autre choix que de compter sur l'aide sociale pour vivre. «J'ai dit à Mme Marois que 10 000 \$, c'est pas assez pour une vie quand on a tout perdu», a raconté Mme Surprenant, une hémophile qui a été contaminée en 1984. Elle m'a alors dit que si je n'étais pas contente... avec un haussement d'épaules qui voulait dire «alors n'encaissez pas le chèque». Mais je n'ai pas le choix, j'ai besoin de cet argent...»

Dégreusement de taxes

Les touristes étrangers ont reçu trois millions en trop

Les vérificateurs ont découvert «un taux élevé d'erreurs» dans l'examen des demandes.

DEAN BEEBY
PRESSE CANADIENNE

Halifax — Au moins trois millions en remboursements de taxes ont été versés en trop aux touristes à la suite de lacunes dans le traitement des demandes par Revenu Canada, révèlent des vérifications internes.

Des vérificateurs ont examiné les remboursements de TPS versés sur une période de deux ans aux visiteurs étrangers au Canada, en vertu d'un programme lancé en 1991 afin de stimuler le tourisme. Le programme leur permettait de se faire rembourser la TPS de 7 % payée sur certains achats effectués au Canada. Le programme remboursait également la taxe de vente provinciale payée par les visiteurs étrangers dans certaines provinces, en vertu d'une entente spéciale avec Ottawa.

Sur près de 2400 réclamations en 1997-98 et 1998-99, aux bureaux de Revenu Canada à Summerside, à

l'Île-du-Prince-Édouard, les vérificateurs ont découvert «un taux élevé d'erreurs» dans l'examen des demandes. Différentes politiques, procédures et directives n'ont pas été respectées.

À l'époque de la vérification, Revenu Canada s'occupait également des remboursements de taxe provinciale aux visiteurs du Québec et du Manitoba. À cause de cette confusion administrative, les visiteurs ont reçu environ 3,1 millions en remboursements en trop. Le Québec a perdu environ 600 000 \$ en revenus de la taxe de vente, le Manitoba, 130 000 \$ et le gouvernement fédéral, 2,4 millions.

Les résultats de la vérification ont été obtenus en vertu de la Loi d'accès à l'information.

Programme populaire

Le programme, administré par plus de 80 employés, est populaire: le personnel reçoit plus d'un million de demandes chaque année, et verse plus de 120 M \$ en remboursements de taxes. Plus de 30

boutiques exemptes de droits de douane (hors taxes) traitent également les demandes.

Le programme s'applique à l'hébergement de courte durée, ainsi qu'à la plupart des biens que les touristes emportent avec eux à l'extérieur du pays. Des reçus sont exigés.

Les vérificateurs ont estimé que des erreurs avaient été commises dans le traitement d'au moins un quart de toutes les réclamations, bien que toutes n'aient pas entraîné un paiement excessif.

L'une des causes du problème est l'absence d'un manuel de base comprenant la totalité des politiques, procédures et directives du ministère. Le personnel se voyait forcé d'inventer ses propres règlements, au fur et à mesure.

Le Manitoba s'est, depuis, retiré du programme fédéral, et le Québec compte le faire à son tour le 1^{er} octobre. D'autres provinces ont adhéré au programme après avoir harmonisé leur taxe de vente avec la TPS.

EN BREF

Policiers de la CUM: le port du jeans est en vogue

(Le Devoir) — Les négociations entre la CUM et ses 4100 policiers sont toujours sur le carreau en attendant l'arbitrage. Depuis le 16 juin, les agents de la paix montréalais portent le jeans, parmi d'autres moyens de pression. Et comme les cadets de la police embauchés pour la période estivale font eux aussi partie du syndicat, le port du denim est également de mise dans leurs rangs. Le 24 mai dernier, les policiers ont refusé une entente de principe comprenant des augmentations de salaire de 6,15 % sur trois ans. La convention collective des policiers est échue depuis le 31 décembre 1998. «Nous croyons qu'il est toujours possible de s'entendre, c'est pour cette raison que les moyens de pression se poursuivent, explique le président de la Fraternité des policiers, Alain Simoneau. Parallèlement, on se prépare pour l'arbitrage.

Lise Thibault souligne les cent ans de la Reine-Mère

Québec (PC) — Le lieutenant-gouverneur du Québec, Lise Thibault, a ouvert les portes de sa résidence officielle de Québec pour que la population signe un registre de vœux destiné à la Reine-Mère Elisabeth. Né le 4 août 1900, la grand-mère du prince Charles aura cent ans demain, vendredi, un événement que Mme Thibault a décidé de souligner à sa manière. Ce registre sera accessible à la population aujourd'hui encore et acheminé à la Reine-Mère au cours des prochains jours. «Il y a un attachement profond des Québécois envers la monarchie, et en particulier à cette femme, et son centenaire méritait que l'on exprime notre affection de façon particulière», a expliqué Mme Thibault, hier. A ses yeux, la Reine-Mère Elisabeth est une femme exceptionnelle qui a toujours été proche de ses sujets. «Sous son règne, la monarchie était moins empesée» et cela l'éclaire dans la conduite de ses affaires. Mme Thibault croit que les Québécois pourraient aussi s'inspirer de cette femme qui «vieillit vivante».

Un homme de 50 ans accusé d'attouchements sur un adolescent

Shawinigan (PC) — Réjean Gélinas, 50 ans, de Grand-Mère, a été accusé hier d'attouchements et d'incitation à des attouchements sexuels sur un adolescent de 14 ans qui vivait en famille d'accueil chez lui. C'est en allant jeter un coup d'œil à un véhicule semblant à première vue abandonné en un lieu isolé, qu'un policier a surpris Gélinas en compagnie d'un jeune garçon. Comme les réponses des deux passagers aux questions du policier lui ont semblé louches, ils ont été conduits au poste de police de Grand-Mère pour y être interrogés. C'est là qu'on a appris que l'adolescent avait été confié à la famille de Gélinas en février dernier et que depuis juin dernier il s'adonnait à des attouchements sur sa présumée victime. Les trois autres enfants placés chez Gélinas en ont été retirés mardi soir, dès que la Direction de la protection de la jeunesse a été mise au courant de l'affaire. Au terme de l'enquête, il semble qu'aucun autre enfant logé chez Réjean Gélinas n'ait été agressé.

Si pour vous le jeu n'est plus un jeu,
composez en tout temps, sans frais, le numéro de la ligne Jeu : aide et référence : 1 800 461-0140.

1 800 461 0140

Le jeu doit rester un jeu.



loto-québec

www.loto-quebec.com

• LE DEVOIR •

ACTUALITÉS

Essais cliniques sur la légalisation du cannabis à des fins médicales

La Coalition canadienne cannabis veut avoir voix au chapitre



Jean Dion

Complexe

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Si jamais, si jamais des esprits avisés du futur se mettent en frais d'écrire la vraie histoire de notre temps en allant dans les détails sans complaisance, osons espérer qu'ils feront une très large place à l'euphémisme. L'euphémisme n'est pas né d'hier, ni même d'avant-hier, ni non plus de la semaine dernière. On n'a rien inventé, même si on se pense donc plus fins que tous ceux qui nous ont précédés et qui n'avaient pas ces instruments de la civilisation aboutie que sont le suffrage universel (quoique, à en juger par le comportement général et les vociférations particulières de mon voisin de banquette lors du dernier match de nos Alouettes au stade Percival Molson, non mais quel enfiévré total et sans rémission, je vous jure, il y a lieu de s'interroger sur le sens de la démocratie quand son vote vaut autant que le vôtre), les libertés civiques fondamentales et le rince-bouche en feuilles. Oui, mesdames messieurs, le rince-bouche en feuilles existe, peut-être même que je suis pas mal en retard de le constater aujourd'hui, mais avouez que c'est du stock.

Le mot «euphémisme» nous vient du grec. D'ailleurs, tout ce que nous sommes vient de la Grèce, à l'exception de ce qui nous vient de la Chine. Eu, qui signifie «bien», et phémé, «parole». Parole de bien, ou bonne parole. En termes plus crus, comment ne pas dire ce qu'il y a à dire pour éviter que l'autre entende ce qu'il ne veut pas entendre et que le tout dégénère en bagarre avec du sang, des larmes et combien de ressentiment. L'euphémisme, ça doit être sa raison d'être, adoucit les relations humaines. Un peu comme les armes à feu, ainsi que le soutiennent les intellectuels de la National Rifle Association qui assurent que vous avez beaucoup moins de chances de vous faire écouer s'il y a possibilité que vous portiez un gun par-devers vous. D'ailleurs, il paraîtrait selon des avis éclairés que les cas de rage au volant, cette tare de notre monde pressé d'arriver on ne sait trop où ni pourquoi, sont sensiblement moins fréquents aux États qu'ici parce que les conducteurs frus de s'être fait couper craignent que l'objet de leur ire légitime ne parte justement un petit bazooka par-devers lui et ne soit enclin, dans un moment d'étourdissement imputable à l'émotion, à en faire un usage aussi regrettable qu'irréversible.

À l'instar d'une bonne teinture, l'euphémisme adoucit, mais il camoufle aussi. L'idée de causer un peu de ce sujet — et de réfléchir, toujours réfléchir, voyez-vous, ici on ne dit rien qui n'ait été mûrement soupesé — m'est venue l'autre jour à la vue d'un panneau routier indiquant le chemin, dans le secteur de la Métropolitaine et d'Iberville, du dépot municipal situé sur le site de l'ancienne carrière Miron. L'affiche, bien sûr, ne dit pas «dépot». Le dépot, probablement parce que ça fait trop déchets, a il y a longtemps déjà été remplacé par le plus invitant «site d'enfouissement». Mais cela aussi est trop révélateur: on retrouve donc maintenant un «complexe environnemental».

Mais contrairement à ce qu'on pourrait croire, il s'agit moins de rectitude politique que de dénomination psychanalytique: nous produisons trop, nous consommons trop, nous jetons trop, nous éprouvons des remords et nous développons un complexe environnemental. C.Q.F.D. Ensuite, pour nous changer les idées, nous allons magasiner un peu.

Mais les euphémismes par excellence, ces temps-ci, viennent de la police. En cette saison où les nouvelles genre faits de société se font plutôt rares, le moindre fait divers est récupéré avec voracité par les médias, et la police a élaboré au cours des dernières années, pour des raisons générales de relations publiques, un vocabulaire neutre et aseptisé qui est, il n'y a pas d'autre mot, tout à fait fascinant. «Alors donc le présumé suspect, un individu quadragénaire de race indéterminée bien connu des autorités constabulaires, se serait introduit par effraction à l'intérieur du domicile de la victime où, muni d'un objet contondant, il se serait livré à des voies de fait criminelles sur la personne de la victime, lui causant des lésions corporelles majeures. Les agents du poste 83 du SP-CUM, mandés sur les lieux, ont tenté en vain des manœuvres de réanimation avant de constater le décès. La dépouille mortelle a été confiée à l'Institut médico-légal pour fins d'autopsie. Selon les détails préliminaires de l'enquête, des considérations financières liées au trafic de stupéfiants seraient à l'origine du drame.» Traduction libre: «Un pusher au casier judiciaire long comme le bras a défoncé la porte du junkie qui lui devait de l'argent et l'a achevé à coups de hache. À l'arrivée des policiers, le gars était mort.» C'est moins poétique, mais ça dit ce que ça a à dire.

La police euphémise, la politique itou (même origine étymologique, d'ailleurs). Si comme moi vous affectionnez l'ennui et suivez fiévreusement la convention du Parti républicain à Philadelphie, vous aurez fait connaissance avec le concept révolutionnaire imaginé par George W. Bush et nommé «conservatisme compatissant». La plate-forme est exactement la même, mais on fait semblant. C'est la fin des illusions, chers amis: nous croyions tous qu'on pouvait toujours compter sur la droite pour dire les vraies affaires sans mettre sa main de fer dans un gant de fer, mais il faudra repasser (fer, repasser, notez je vous prie). Même le conservatisme essaie maintenant d'être appétissant. Pour peu, on en développerait un complexe d'enfouissement.

jdion@ledevoir.com

Dans le but de presser le pas du gouvernement, un vaste regroupement de militants pour la légalisation du cannabis à des fins médicales a envoyé une série de recommandations aux autorités fédérales. Et pour s'assurer d'avoir un accusé de réception, les responsables du mouvement ont convoqué la presse simultanément à Montréal, Calgary et Vancouver.

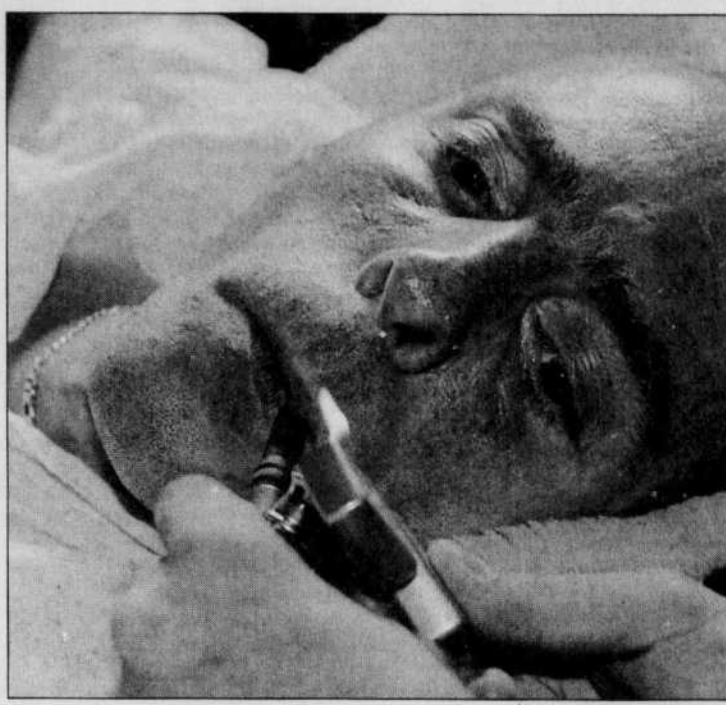
Ce nouveau groupe de pression se nomme la Coalition canadienne cannabis (CCC) et il réunit les Clubs compassion du pays, les centres de distribution de cannabis médical, des chercheurs, des producteurs et des «citoyens concernés», indique la CCC dans une lettre adressée hier à Santé Canada et au ministre de la Santé, Allan Rock.

La coalition se base sur son expertise pour justifier cette intervention politique. Les responsables arguent que les clubs distributeurs de la marijuana à plus de 2000 patients atteints de maladies chroniques depuis plus de trois ans. «Depuis ce temps, nous avons développé une connaissance particulière basée sur notre expérience des facteurs importants qui devraient être pris en considération pour assurer la sécurité et l'efficacité des essais cliniques par Santé Canada», note la CCC.

Lundi, le plus haut tribunal d'Ontario a décrété inconstitutionnelle la loi fédérale interdisant la possession de marijuana et donné un délai d'un an à Ottawa pour l'amender. «Notre conférence de presse était prévue depuis un mois... Mais le timing doit être un signe d'en haut que nous sommes sur la bonne piste», a lancé d'entrée de jeu Marc St-Maurice, le porte-parole de la CCC. Derrière lui, une affiche faite à la main indique le «décompte vers le cannabis légal: 363 jours».

Bien connu dans le milieu, Marc St-Maurice est chef du Bloc pot et membre du Parti marijuana. En février dernier, M. St-Maurice a été arrêté en compagnie d'Alexandre Neron pour avoir vendu du cannabis au Club compassion de Montréal. Les deux militants subiront le procès le 13 novembre prochain. Au cours de la conférence de presse, des effluves de pot circulaient à qui mieux mieux à travers micros, cale-

Dans la vague du jugement de la Cour d'appel ontarienne, des militants en faveur de la marijuana réclament droit de parole sur les essais cliniques de cette drogue douce qui sont orchestrés par le gouvernement fédéral.



ERIC ST-PIERRE LE DEVOIR

Atteint de spasticité, Claude Messier a reçu l'aval du gouvernement fédéral pour consommer de la marijuana afin de soulager ses maux. Le malade estime qu'Ottawa se traîne les pieds dans le dossier et il dénonce l'absence de fournisseur légal.

pins et caméras dans le restaurant du plateau Mont-Royal où les médias ont été convoqués. Dans le fond, une personne intéressée suivait les déclarations du CCC avec intérêt. Séropositif, William Parker a reçu une exemption du gouvernement fédéral lui permettant de fumer pour soulager ses maux.

Hier, il a fait le voyage de Toronto pour montrer son support au mouvement et surtout les effets bénéfiques de la marijuana. «Je fume entre huit et douze joints par jour. Sans cela, je serais probablement sur le seuil de la mort parce que je ne mangerais pas. Le pot

m'a rendu l'appétit et il enlève une bonne partie des effets secondaires de mes médicaments.»

Selon la coalition, le gouvernement fédéral devrait considérer la marijuana comme une herbe médicinale et non comme une drogue dure dans ses examens cliniques, ce qui accélérerait considérablement le processus. Le regroupement ajoute que Santé Canada doit également se concentrer sur le choix des espèces, puisque sa valeur médicinale y est directement reliée. «Par exemple, le sativa stimule l'appétit des patients souffrants du sida et l'indica est très efficace pour relaxer les muscles et les sites cérébraux associés à l'épilepsie et la sclérose en plaque», font remarquer les membres du regroupement.

Plus puissant

Parmi leurs recommandations, on compte également la puissance du produit. La CCC croit que le cannabis peut être plus sécuritaire s'il est plus puissant. «Le risque principal est l'irritation pulmonaire causée par la fumée, fait remarquer Marc St-Maurice. Avec un cannabis plus puissant, moins de fumée serait nécessaire pour atteindre le même effet.»

Dans son document, la coalition aborde également la question des modes d'ingestion autres que l'inhalation et se montre en faveur de la culture de marijuana organique. Le mouvement signale que les producteurs de longue date de cannabis, même s'ils ont pour la plupart un dossier judiciaire, sont les mieux placés pour en faire la culture. Finalement, la CCC ouvre la porte à l'utilisation du cannabis en médecine préventive, notamment pour diminuer les effets du stress si présent dans le monde moderne.

Si Santé Canada ne prend pas en considération son point de vue clinique sur la question du cannabis, il «ne pourra pas, en toute crédibilité, prétendre avoir testé l'efficacité du cannabis pour des fins médicales», prétend la CCC. «Ce qui est important, c'est qu'on n'impose pas une dose X pour un patient. Les malades doivent consommer selon leurs besoins», soutient M. St-Maurice. Il n'y a jamais eu aucune surdose ou fatalité liée à l'utilisation du cannabis.

L'OMS dénonce un complot de l'industrie du tabac

GEIR MOULSON
ASSOCIATED PRESS

Genève — Noyautage de l'OMS, lobbying intensif... Les géants de la cigarette se sont employés à saper insidieusement les efforts de lutte antitabac de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), leur causant un «tort important», accuse l'agence onusienne dans un rapport publié hier.

«Les propres documents des fabricants montrent qu'ils considéraient l'OMS, une agence de santé publique internationale, comme l'un de leurs pires ennemis», souligne le rapport de 248 pages rédigé par un groupe d'experts indépendants. «Il est raisonnable de penser que le volume des actes de subversion tentés et réussis par les fabricants des activités de contrôle du tabac de l'OMS leur a causé un tort important.»

Les éléments à charge proviennent de quelque 30 millions de documents rendus publics lors d'un procès de l'Etat du Minnesota contre l'industrie du tabac, qui s'est soldé par le versement par les fabricants de 6,6 milliards de dollars. Ils concernent les activités de Philip Morris, British American Tobacco (BAT), R.J. Reynolds, Brown et Williamson, American Tobacco Company, Lorillard Tobacco Company, ainsi que les lobbies du Tobacco Institute et du Conseil de recherche sur le tabac (CTR).

En octobre dernier, l'OMS avait nommé un scientifique suisse, le Dr Thomas Zeltner, à la tête d'un comité de quatre experts indépendants chargé d'examiner les documents. Leur rapport accuse les firmes d'avoir noyauté l'OMS en plaçant leurs propres consultants à des postes de l'organisation, ce qui soulève «des questions sérieuses sur l'intégrité du processus de décision de l'OMS».

Les fabricants auraient également utilisé d'autres agences onusiennes pour se procurer des renseignements sur les activités de l'OMS et ont fait pression sur des délégués de pays en développement pour qu'ils refusent des résolutions antitabac.

Financement secret

Selon le rapport, les cigarettiers ont souvent agi en sous-main, par exemple en finançant secrètement des experts «indépendants» chargés de mener des recherches, de s'exprimer lors de conférences et de faire pression sur les scientifiques de l'OMS dans le but de déformer, discréditer ou influencer les études sur le tabac. «Les fabricants de tabac se sont cachés derrière un ensemble d'organisations quasi universitaires, de politique publique et du monde des affaires dont le financement par l'industrie du tabac n'a pas été révélé.»

Le rapport évoque également une réunion des cadres de Philip Morris à Boca Raton (Floride) en novembre 1988. «Le plan d'action qui en a résulté [...]

est un plan directeur pour, entre autres choses, attaquer les programmes de contrôle du tabac de l'OMS». Le plan «a identifié 26 menaces mondiales sur l'industrie du tabac et de multiples stratégies pour contrer chacune». Les experts appellent par ailleurs les pays membres de l'OMS à enquêter sur les tentatives de l'industrie du tabac pour infiltrer leurs propres programmes de santé.

Le passé

David Davies, vice-président de Philip Morris, a dit «regretter» au Washington Post ce type de comportement, tout en ajoutant que les fabricants n'emploient plus de telles stratégies. «Ressasser des choses anciennes ne nous mènera nulle part», a renchéri à l'Associated Press Jody Humble, porte-parole de BAT.

La directrice générale de l'OMS, Gro Harlem Brundtland, a fait de la lutte contre le tabac une priorité. L'agence a pour objectif de conclure un accord global pour réduire la consommation de cigarettes et enrayer la progression des décès causés par le tabac avant mai 2003.

L'OMS estime que le tabac tue plus de quatre millions de personnes par an et avertit que le chiffre pourrait grimper à dix millions d'ici 2030 en raison de la hausse de la consommation dans les pays en développement comme la Chine.

Transport de combustible nucléaire

Un débat public est demandé

LE DEVOIR

Loin d'être rassurés par la récente décision du gouvernement canadien de transporter par la voie des airs plutôt que par voie terrestre des échantillons de combustible nucléaire russe, les opposants à l'importation du MOX (mixed oxide fuel) ont réclamé hier la tenue préalable d'un véritable débat public sur la question.

Dénouant la décision du gouvernement de mener des consultations en pleine période estivale, huit organisations ont notamment

déploré que l'on opte soudainement pour le transport aérien alors que l'on avait jusque-là officiellement considéré ce moyen comme trop risqué.

Ils lui reprochent également de garder secret l'itinéraire qu'empruntera le chargement. L'échantillon de 15 kg de combustible d'origine militaire dans lequel se retrouvent 530 grammes de plutonium doit être transporté au pays d'ici la fin de l'année dans le cadre d'expériences visant à tester la possibilité d'éliminer ce genre de combustible dans un réacteur CANDU.



Nathalie ELLIOTT

Mon premier dictionnaire français illustré

Un succès foudroyant.

1192 pages - 25 \$

Les Éditions GUÉRIN (514) 842-3483 En vente dans toutes les librairies

Participez aux
Choix du public SAQVotez pour les commerces
qui ont le plus de gueule...
et gagnez l'Europe!

Tirage de deux billets d'avion Air Canada pour la destination européenne de votre choix, 2000 \$ en argent de poche et 2000 \$ en chèques-cadeaux à dépenser dans les commerces en nomination.

Prenez votre bulletin de vote et les règlements du concours à l'une des succursales SAQ de Montréal, à la maison de la culture ou au bureau Accès Montréal près de chez vous, ou encore votez en ligne sur le site Internet www.commercedesignmontreal.qc.ca

Vous avez jusqu'au 5 août pour voter. Faites vite, l'été, c'est vite passé!

Cet été,
faites-vous une tête
sur le design!

Ville de Montréal



SAO

CommerceDesignMontréal

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA - SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC - HYDRO-QUÉBEC - MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE DU QUÉBEC - AIR CANADA (MUSIQUEPLUS) - SOCIÉTÉ DES DESIGNERS D'INTÉRIEUR DU QUÉBEC - ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL - TOURISME MONTRÉAL - CITÉ ROCK DÉTENTE - LA PRESSE - THE GAZETTE

• LES ACTUALITÉS •

La gestion de l'eau par bassin versant au Québec

La lente éclosion d'une nouvelle approche environnementale

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Des dizaines d'années après l'Europe et les États-Unis, le Québec explore à petits pas le modèle de gestion de l'eau par bassin versant. Bien qu'encore trop récentes pour avoir déjà donné des résultats, les premières initiatives à en appliquer les principes se r'évaluent porteuses de promesses. Des promesses dont le gouvernement décidera bientôt d'aider ou non la réalisation.

«Le Québec a un retard notoire dans ce domaine», notait dans son rapport déposé en mai dernier la commission Beauchamp sur l'eau. Pourtant, remarquait-elle, «ce mode de gestion [...] est le plus conforme à la nature, aux exigences et aux caractéristiques de la ressource. Il est aussi le meilleur moyen de contrôler les diverses sources de pollution.» À peine une demi-douzaine de comités de bassin ont jusqu'à présent vu le jour au Québec. Les plus avancés commencent tout juste à réaliser les premiers éléments de leur plan d'action.

Frontières bousculées

Ce mode de gestion prévoit que l'on prenne en compte l'ensemble du territoire drainant les eaux de ruissellement vers un même cours d'eau principal. Pareil principe territorial ne manque pas de bousculer les frontières administratives déjà établies. À titre d'exemple, le bassin versant de la rivière Richelieu couvre un territoire d'une superficie de 2500 kilomètres carrés, comprenant une population de 350 000 personnes gouvernées en tout ou en partie par neuf MRC, 80 municipalités... «Notre but n'est pas d'inventer un nouveau palier politique, précise Hubert Chamberland, président du Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu (COVABAR). On cherche juste à créer une structure souple et légère qui permettra à tous les intervenants concernés de se rencontrer, d'échanger sur leur réalité propre et de s'entendre sur des objectifs et des moyens d'améliorer leur milieu de vie. On laisse la responsabilité politique de ces décisions aux pouvoirs supérieurs et locaux concernés.»

«Le développement durable, poursuit-il, commence par le développement du sentiment d'appartenance au territoire, puis par une prise de conscience des problèmes auxquels on est confronté.»

La logique de concertation nécessite une certaine période d'apprentissage. La bonne entente entre élus locaux, agriculteurs, environnementalistes, industriels, etc., ne coule pas de source. À la Corporation bassin versant baie Missisquoi, par exemple, «les élus des municipalités agricoles et les agriculteurs représentent la moitié des membres du conseil d'administration, dénonce Normand Potté des Amis de la baie Missisquoi. Pas étonnant qu'ils n'ont rien fait en presque deux ans pour arrêter la pollution de la baie!»

«C'est déjà un succès de réussir à asseoir à une même table des intervenants qui n'ont pas l'habitude de se parler, répond Jean Hubert, de la direction locale du ministère de l'Environnement. Il ne faut pas s'attendre à des changements brusques de comportement en ce

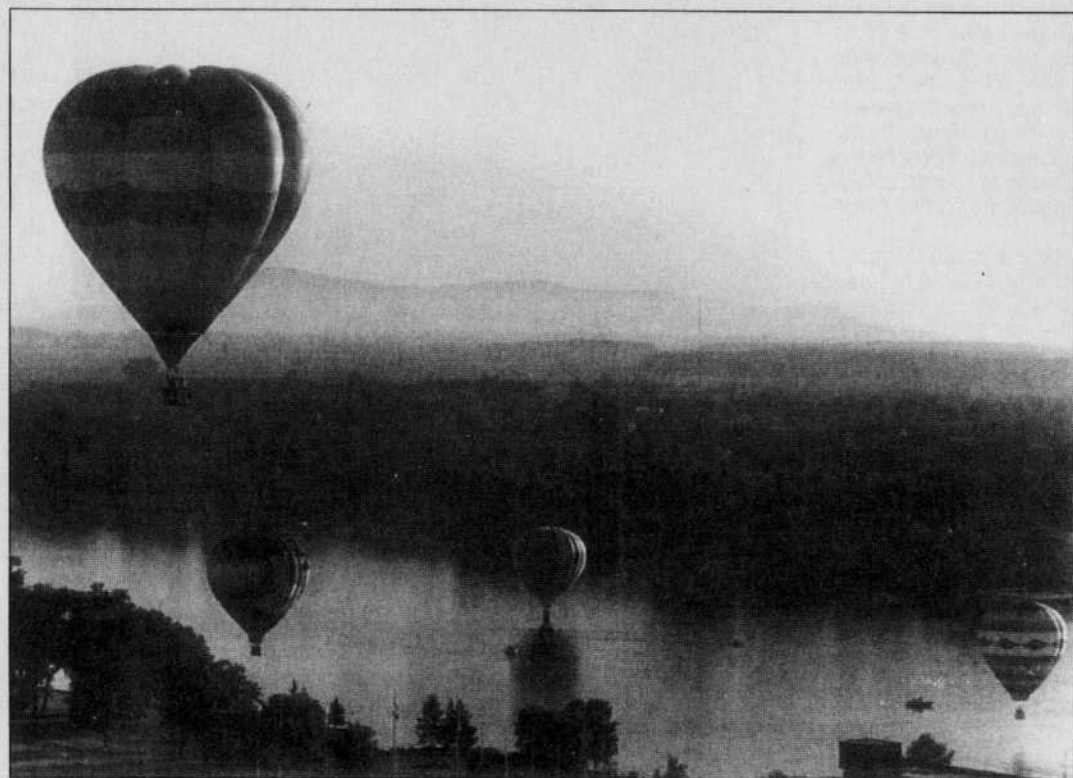
domaine. Les progrès se feront pas à pas.» Du côté américain du lac Champlain, rappelle-t-il, il a fallu une cinquantaine d'années avant que la pression populaire soit assez forte pour que les choses débloquent et que les gouvernements s'engagent politiquement et financièrement. Il a fallu autant de temps en France avant que les agences de bassin se voient conférer le pouvoir de gérer certains équipements de traitement des eaux et celui de taxer directement les entreprises polluantes.

Volonté politique

À Québec, le ministre de l'Environnement, Paul Bégin, a promis de répondre rapidement aux recommandations de la commission Beauchamp. Bien qu'il se soit dit peu convaincu par l'idée d'une gestion par bassin versant, son ministère en a fait l'un de ses principaux objectifs dans le Cadre général d'orientation qu'il s'est donné en juin dernier en vue de la future Politique sur la gestion de l'eau.

Pour l'aider à se faire une opinion, le ministre pourra également compter dès la fin du mois sur le rapport du Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC), un projet-pilote d'initiative gouvernementale lancé en 1992 qui laisse entrevoir, selon sa coordonnatrice, Anne Bédard, de belles possibilités. «Jusqu'à présent, constate-t-elle, chacun était resté dans son coin, y compris chez les fonctionnaires des différents ministères. Un comité de bassin permet d'arriver à une vision commune et donc d'être beaucoup plus efficace.»

Le succès remporté cette année par la première tournée de consultation publique du COVABAR inspire confiance à son président. «Si les différents milieux expriment clairement leur volonté d'aller de l'avant, dit Hubert Chamberland, je crois que les gouvernements provincial et fédéral n'auront pas d'autre choix que d'adhérer au projet. Ils seront bien forcés de toute façon de reconnaître qu'il n'y a pas de solutions alternatives.»



Le bassin versant de la rivière Richelieu couvre un territoire d'une superficie de 2500 kilomètres carrés, comprenant une population de 350 000 personnes gouvernées en tout ou en partie par neuf MRC, 80 municipalités...

ARCHIVES LE DEVOIR

Où?
Quand?
Comment?
Et surtout...
Pourquoi?

LE DEVOIR

LISEZ
LE DEVOIR
ET SOYEZ
BIEN INFORMÉ
DE TOUS
LES ÉVÉNEMENTS
QUI MARQUENT
L'ACTUALITÉ!

☐ Oui, je désire m'abonner au journal LE DEVOIR.

Nom _____

Adresse _____ App. _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone (rés.) _____ (bur.) _____

Courriel _____

Je désire profiter de votre mode de paiement par virements automatiques, chaque mois un montant de 21,89 \$ (taxes incluses) sera prélevé selon l'option choisie.

☐ OPTION COMPTE PERSONNEL
(veuillez joindre un spécimen de votre chèque)

☐ OPTION CARTE DE CRÉDIT

☐ VISA ☐ MASTERCARD ☐ AMERICAN EXPRESS

Numéro de la carte _____ exp. _____

Signature (obligatoire) _____

Retourner à : Le Devoir, 2050, De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9, ou par télécopieur au (514) 985-3340.

Abonnez-vous dès maintenant afin de ne rien manquer.

Profitez de notre offre spéciale et recevez le journal du lundi au samedi pour seulement

19⁰³\$*
par mois

Téléphonez dès maintenant au

(514) 985-3355 • 1-800-463-7559
pour l'extérieur de Montréal

ou par Internet : www.ledevoir.com

*Ce prix est basé sur l'abonnement par virement automatique avant les taxes.
Cette offre est valide dans les secteurs où il y a distribution par camelot.

Crime organisé

L'Ontario met les bandes de motards dans son viseur

ANGELA PACIENZA
PRESSE CANADIENNE

Toronto — Les bandes de motards criminalisés sont devenues la cible du gouvernement ontarien dans ses plus récents efforts pour lutter contre le crime organisé, a déclaré hier le solliciteur général de cette province, David Tsubouchi, dans le cadre d'un sommet sur le crime organisé.

Le sommet de deux jours porte sur les moyens d'enrayer les activités illégales comme les réseaux de prostitution, le commerce des stupéfiants et le blanchiment d'argent.

Dans son discours, M. Tsubouchi a soutenu que les bandes de motards représentaient un risque pour la société. «Les Hells Angels et les Rock Machine se livrent une guerre implacable, a-t-il dit. Depuis 1994, une centaine de bombes ont explosé et au moins 149 personnes ont péri, victimes des motards.» M. Tsubouchi prévoit maintenant que cette terrible guerre s'étendra à l'Ontario.

Selon le ministre, 11 bandes de motards criminalisés sont déjà à l'œuvre en Ontario et financent leurs activités par tous les moyens illégaux, allant du trafic de drogue à la prostitution, en passant par les fraudes par téléphone et le blanchiment d'argent.

M. Tsubouchi a ajouté que l'Ontario continuera de financer l'escouade spéciale mise sur pied pour combattre les bandes de motards criminalisés. Cette escouade

compte des agents provenant de 18 corps policiers.

Le sommet sur la criminalité, présidé par l'Ontario, a réuni autant des experts de l'Ontario que du gouvernement fédéral, ainsi que des spécialistes provenant des États-Unis, du Royaume-Uni, d'Irlande et d'Afrique du Sud.

Trop facile

Pour le procureur général de l'Ontario, il est devenu trop facile pour les organisations criminelles de venir blanchir l'argent illégal au Canada. «Nous payons tous davantage en impôts à cause de ces activités», a déclaré Jim Flaherty. Ce dernier a signalé que l'Ontario était particulièrement touchée, à cause de sa réputation de centre financier canadien.

Au nombre des moyens évoqués pour lutter contre la criminalité, l'Ontario envisage de prendre une mesure déjà adoptée par les Américains et qui leur permet de saisir l'argent et les biens de gangsters sans avoir à déposer d'accusation. Queen's Park a déjà indiqué qu'un projet de loi serait déposé à l'automne à cet effet. La loi pourrait même s'appliquer aux entreprises et comptes en banque légaux si ceux-ci ont servi à cacher l'argent obtenu illégalement.

«Les droits de propriété ne sont pas en danger dans la constitution canadienne, a précisé M. Flaherty. Cela signifie que nous avons une grande latitude pour légiférer dans ce domaine sans toucher aux droits fondamentaux protégés par la Charte des droits et libertés.»

Rencontre avec Stockwell Day

L'ex-maire de Granby est resté sur sa faim

Granby (PC) — Satisfait de sa rencontre avec Stockwell Day, mais demeuré «sur sa faim» sur la question de la dette, l'ex-maire de Granby, Michel Duchesneau, s'accorde un mois de réflexion avant de décider de se lancer ou non en politique fédérale.

«Dans le programme de l'Alliance canadienne, on [M. Day et lui] s'arrime facilement sur plus d'un point. Mais pour la question de la dette, ça m'a un peu laissé sur ma faim», a déclaré hier M. Duchesneau.

Selon ce dernier, le chef de l'Alliance canadienne viserait davantage à réduire la dette qu'à l'éliminer complètement. «Le délai serait aussi plus long que je l'aurais souhaité», a dit Michel Duchesneau.

L'ancien maire affirme pour sa part qu'il est possible d'éliminer la dette canadienne en 10 ans, «si on y met tous nos efforts».

Stockwell Day préférerait plutôt proposer aux contribuables canadiens un taux d'imposition unique de 17 %, ainsi qu'il l'a fait à titre de ministre des Finances en Alberta.

Il accorderait aussi beaucoup d'importance aux crédits d'impôt

pour soulager les contribuables, stimuler l'activité économique et assurer, du coup, la croissance du produit intérieur brut.

«C'est une école de pensée fort valable», considère néanmoins l'ex-maire, qui a éliminé en six ans la dette de 70 millions de la ville de Granby.

Par ailleurs, Stockwell Day a aussi expliqué à Michel Duchesneau ne pas avoir l'intention d'imposer aux députés une ligne de parti sur les sujets controversés tels l'avortement, l'homosexualité et la peine de mort.

À l'issue de la rencontre d'une quarantaine de minutes — qui s'est déroulée entièrement en français —, M. Duchesneau a dit voir en Stockwell «l'homme par qui viendra le changement».

«C'est le "feeling" que j'ai eu», a-t-il ajouté, tout en vantant «l'honnêteté» et la «simplicité» du chef de l'Alliance.

Ce dernier n'a pas, selon lui, tenté de l'appâter avec des promesses de postes au sein d'un éventuel cabinet.

«Je trouve ça sain comme approche», a-t-il souligné.

Grand solde d'été

au Club 402-HOMME 50% et plus

Costumes d'été, importés d'Italie
laine ≈ coton ≈ lin

rég. 950 \$

Solde 399 \$

Vestes d'été, importés d'Italie
laine ≈ coton ≈ lin

rég. 695 \$

Solde 299 \$

Pantalons 100 % laine, importés d'Italie

rég. 195 \$

Solde 99 \$

Pantalons 100 % coton, importés d'Italie

rég. 150 \$

Solde 75 \$

1118, rue Sainte-Catherine O.,
2^e étage, Montréal (Québec)
H3B 1H5
tél.: 861-3636

Du lundi au vendredi de 10 h à 18 h
Samedi de 10 h à 16 h
Tous les soirs après 18 h
sur rendez-vous seulement

Cahier SPÉCIAL
Le Devoir

Tombée publicitaire 4 août 2000 • Parution 12 août 2000

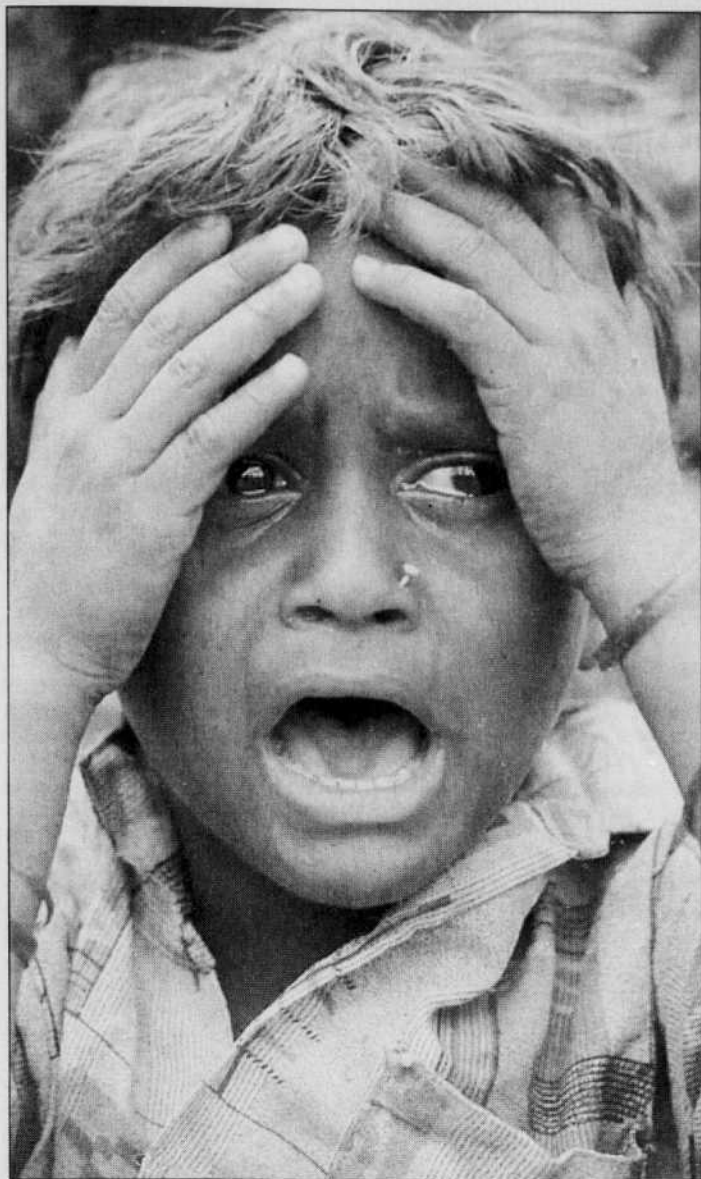
Rentrée
SCOLAIRE

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE MONDE

L'Inde et le Pakistan s'accusent mutuellement



Purnima, une jeune hindoue de quatre ans, pleure devant le cadavre de son père tué dans un des massacres des derniers jours au Cachemire.

Massacres en série au Cachemire

AGENCE FRANCE-PRESSE
REUTERS
ASSOCIATED PRESS

Huit attaques attribuées à des militants islamistes ont fait au moins 98 morts et 60 blessés depuis mardi dans le Cachemire indien.

Ces attaques surviennent alors que le gouvernement indien devait entamer des pourparlers avec les dirigeants du Hezb-ul Mujahiddin.

Devant la gravité de la situation, l'Inde et le Pakistan ont cherché à se dédouaner, rejetant sur l'autre la responsabilité de la flambée de violence. Personne n'avait revendiqué les tueries hier soir.

New Delhi a ainsi réaffirmé hier sa volonté de poursuivre le dialogue avec l'organisation rebelle du cachemirien Hizbul Mujahiddin, en dépit de ces massacres. Dans une déclaration au Parlement, le premier ministre indien Atal Behari Vajpayee a montré du doigt des «groupes terroristes» soutenus par Islamabad.

De son côté, le Pakistan a estimé que des «éléments renégats» de l'armée indienne pourraient être derrière les massacres. «Les premières informations n'excluent pas la possibilité que les tueries aient pu résulter de tirs des forces indiennes», a déclaré le ministre pakistanais des Affaires étrangères.

La dernière attaque est survenue hier matin dans le village à prédominance hindoue de Pogal dans le sud du Cachemire. Douze personnes y ont été tuées. Peu avant, ils ont tué deux hindous dans le village voisin de Danvata.

Le gouvernement indien négocie actuellement avec des groupes islamistes pour mettre un terme à 11 années de troubles qui ont fait plus de 25 000 morts dans cette région de l'Himalaya. Le principal groupe de militants islamistes, Hezb-ul Mujahiddin, a annoncé un cessez-le-feu le 17 juillet dernier suivi par l'armée vendredi dernier.

Mais près d'une douzaine d'autres groupes islamistes dont quelques-uns réclament l'annexion du Cachemire indien au Pakistan s'opposent au cessez-le-feu et aux efforts de paix affirmant qu'il est important de lutter pour l'indépendance.

L'Inde et le Pakistan ont déjà mené deux guerres pour le Cachemire, chacun des deux pays réclamant son entièreté. Depuis l'indépendance, les deux tiers du Cachemire appartiennent à l'Inde, le reste au Pakistan.

Le président américain Bill Clinton a téléphoné au premier ministre indien pour lui exprimer sa solidarité après ces tueries. Il a déclaré qu'il s'entretiendrait avec les dirigeants pakistanais de ces massacres, a fait savoir le gouvernement de l'Inde.

Pour sa part, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a déploré les massacres du Cachemire indien et exhorté l'Inde et le Pakistan à tout faire pour résoudre leur différend territorial.

«Le secrétaire général a appris avec consternation la série de massacres de la nuit dernière au Cachemire, dans lesquels ont été tuées 93 personnes, en majorité des pèlerins hindous et d'autres civils», a fait savoir un porte-parole d'Annan, actuellement au Ghana.

De son côté, l'homme fort du Pakistan, le général Pervez Musharraf, a engagé l'Inde à reprendre les pourparlers bilatéraux sur le Cachemire en profitant de l'occasion fournie par l'offre de cessez-le-feu du Hezb-ul Mujahiddin, qui a annoncé une trêve de trois mois la semaine dernière.

Un dialogue amorcé en février 1999 par une visite de Vajpayee dans la ville pakistanaise de Lahore a tourné court en raison de violents affrontements entre les deux parties l'été suivant. Plus de 30 000 personnes sont mortes en une décennie de violences séparatistes au Cachemire indien.

Elections en Yougoslavie

Le Monténégro dit non

AGENCE FRANCE-PRESSE

Podgorica — Le Monténégro reste déterminé à boycotter les élections fédérales, présidentielles et législatives, de septembre en Yougoslavie, a déclaré Miodrag Vukovic, conseiller du président monténégrin Milo Djukanovic.

«Le Monténégro ne peut pas participer aux élections après le putsch constitutionnel perpétré [par Belgrade] et qui vise directement l'Etat du Monténégro et son statut de partenaire égal au sein

de la RFY», a déclaré le conseiller du président.

Cette déclaration a été faite à l'issue d'une réunion à Podgorica avec des représentants d'une partie de l'opposition serbe, qui voulaient convaincre les partis au pouvoir au Monténégro de participer aux élections fédérales.

Le Monténégro apportera cependant «tout le soutien logistique» dont aura besoin l'opposition serbe lors des élections, a pour sa part indiqué le premier ministre Filip Vujanovic. Il n'a pas donné de détail sur les modalités de cet appui.

ALEXANDRA
SCHWARTZBROD
LIBÉRATION

Jérusalem — Et de deux! Et de trois!... Les revers s'enchaînent avec une telle rapidité pour Ehoud Barak que le premier ministre israélien n'aura bientôt plus du titre que le nom.

À peine le ministre des Affaires étrangères, David Lévy, avait-il donné sa démission du gouvernement que la Knesset votait hier (par 61 voix contre 51 et six abstentions), lors d'une lecture préliminaire, une proposition de loi présentée par l'opposition de droite visant à organiser des élections anticipées.

Après la victoire, lundi, du candidat de la droite, Moshé Katsav, élu à la présidence de l'Etat contre l'ex-premier ministre travailliste et Prix Nobel de la paix Shimon Pérès, Ehoud Barak en est à son troisième camouflet en trois jours. L'homme serait condamné à remettre en jeu son fauteuil si, dans son malheur, il n'avait une immense chance: l'arrivée des vacances parlementaires qui, pendant trois mois, vont figer (est-ce vraiment possible?) la vie politique israélienne.

Le texte voté hier n'aura en effet force de loi qu'après trois lectures qui auront lieu à la rentrée de la Knesset, fin octobre, ce qui laisse le temps au premier ministre de boucler un accord avec les Palestiniens qui transformeraient des élections anticipées en référendum sur la paix. Seul risque, le Parlement peut être convoqué en session extraordinaire durant les vacances, si 61 députés en font la demande.

Un autre camouflet pour Barak

Enfin les vacances!

Lévy quitte le cabinet israélien alors qu'un projet d'élections anticipées est adopté

Ehoud Barak ne dispose plus de majorité depuis que trois partis de sa coalition gouvernementale — les ultra-orthodoxes sépharades du Shas (17 députés), les russophones d'Israël Be'Aliya et le Parti national religieux (porte-parole des colons) — ont fait défection le mois dernier, à la veille du sommet de Camp David, en signe de protestation contre les concessions qu'il s'appropriait à faire aux Palestiniens.

Dans la foulée, Barak avait perdu certains de ses principaux ministres (Intérieur, Logement, Santé, Infrastructures, Travail...). Et lundi, il avait surmonté de justesse deux motions de censure présentées par la droite pour protester contre sa politique de paix avec les Palestiniens. Une sorte de spirale qu'il ne parvient manifestement plus à contrôler.

Optimiste malgré tout

La démission de David Lévy, au moins, ne l'a pas pris par surprise. Le chef de la diplomatie israélienne réclamaient avec force depuis plusieurs jours la formation d'un gouvernement d'unité nationale avec le Likoud (droite), parti dont il est issu. Il avait surtout été terriblement vexé d'avoir été laissé sur la touche lors des négociations de paix (en signe de protestation, il avait refusé de participer au sommet de Camp David). Sentant le vent tourner, il a ainsi préféré se ménager une chance de figurer dans un prochain gouvernement de droite.

Ehoud Barak, hier, a déploré le départ de Lévy mais sans plus. Ce militaire aguerri n'en est plus à une infortune près. «Je suis sûr

que, dans les prochaines semaines, lorsque le vacarme de ces derniers jours aura cessé, nous serons en mesure d'élargir les bases du gouvernement» a-t-il assuré. La veille, il s'était déclaré prêt à envisager toutes les possibilités, d'un gouvernement avec l'opposition de droite (le chef du Likoud, Ariel Sharon, s'y est pour l'instant opposé) à un gouvernement minoritaire ou même à un retour de certains des partis démissionnaires comme le Shas.

Dans ce contexte, le choix du successeur de Lévy sera sans doute déterminant. On parle de Shlomo Ben Ami, ministre de la Sécurité publique et partisan de la paix, de Dan Méridor, un homme de droite modéré, de Yossi Sarid, chef du parti pacifiste Meretz, et même de... Shimon Pérès, même si ce dernier ne part

pas favori (c'est peut-être là sa chance!). Si un gouvernement «d'urgence nationale» s'avère impossible, «nous serons unis tous ensemble pour faire face à des affrontements», a prévenu Barak en faisant allusion à une éventuelle explosion de violence dans les territoires palestiniens.

Assez de calculs et de basses manœuvres politiciennes, s'insurgeait hier le quotidien *Ha'aretz* dans son éditorial. «Un gouvernement d'unité nationale avec la droite serait un gouvernement de paralysie nationale en ce qui concerne le processus de paix [...]. Barak n'a pas d'autre option que d'utiliser les trois mois de grâce dont il dispose pour lancer une énergique initiative de paix. Avec un accord signé en main, il peut demander au public de l'approuver.» Rudes vacances pour Barak.



Le ministre des Affaires étrangères démissionnaire, David Lévy, à la Knesset, hier, lors du vote en lecture préliminaire sur le projet de loi portant sur des élections anticipées.

Une grève paralyse le Zimbabwe

Mugabe annonce la fin des occupations illégales

AGENCE FRANCE-PRESSE REUTERS
ASSOCIATED PRESS

Harare — Au terme d'une journée de grève générale pour réclamer l'arrêt des violences politiques et la fin de l'occupation illégale des fermes, le président zimbabwéen Robert Mugabe a annoncé hier soir la fin des occupations illégales des terres.

M. Mugabe, qui venait de rencontrer son homologue sud-africain Thabo Mbeki, a déclaré en fin de journée que les occupants illégaux des propriétés des fermiers Blancs seraient «déplacés avant la fin du mois». Pour le président, cet «exercice» impliquera tous ceux qui «ont besoin des fermes» que le gouvernement est en train d'acquiescer dans le cadre de sa politique controversée de réforme agraire visant à éliminer les inégalités dans la répartition des terres entre Noirs et Blancs.

Il s'agissait de la première intervention publique sur le sujet de M. Mugabe depuis l'ouverture du parlement, le mois dernier, lorsqu'il s'était engagé à tenir ses promesses et distribuer des terres aux Noirs.

La grève générale a complètement paralysé hier le Zimbabwe. Les magasins et les usines des trois principales villes du pays, Harare, Bulawayo et Masvingo, sont restés fermés et, dans le centre-ville de la capitale, habituellement bourdonnant d'activité en matinée, les rues étaient désertes. En zone rurale également, les ouvriers agricoles sont restés dans leurs dortoirs.

Vers midi, Harare, la capitale, était inhabituellement calme, les parkings, arrêts de bus, rues commerçantes, toujours bruyants d'activité normale, quasiment déserts. Supermarchés et banques étaient fermés, faute d'employés. A Southerton, quartier industriel du sud-ouest d'Harare, les usines étaient ouvertes, mais peu d'ouvriers sont venus. A Bulawayo, seconde ville du pays, la situation était la même, rapportait l'agence officielle zimbabwéenne.

Selon Isaac Matongo, patron de la ZCTU, fédération regroupant 90 % des syndicats du pays, l'appel à

la grève était très suivi, dans le calme et sans incidents, les travailleurs restant chez eux.

Du côté des 4000 fermiers blancs, la majorité avait arrêté la production, hormis les tâches indispensables comme la traite.

La grève a reçu le soutien du Mouvement pour le changement démocratique (MDC), principal parti d'opposition et du syndicat des fermiers blancs. Il s'agit de protester contre six mois de violences politiques, qui ont fait une trentaine de morts en prélude aux élections des 24 et 25 juin. Et de dénoncer l'incapacité de la police à rétablir l'ordre dans les zones touchées par le mouvement d'occupation des terres des Blancs, lancé en février par des anciens combattants de la guerre d'indépendance avec la bénédiction du régime Mugabe.

Le gouvernement a semble-t-il choisi d'éviter l'affrontement. Contrastant avec les dispositifs mis en place lors de précédentes grèves, seules quelques rares unités anti-émeutes étaient déployées, armées seulement de bâtons.

Le président Mugabe devait pour sa part s'entretenir avec son homologue sud-africain Thabo Mbeki. Une rencontre décrite comme de routine, mais M. Mbeki n'en devait pas moins être accompagné de hauts responsables économiques inquiets des répercussions de l'instabilité zimbabwéenne sur ses voisins.

L'ex-Rhodésie est en effet aux prises avec la pire crise économique en vingt ans d'indépendance. L'inflation atteint 70 % cette année, le chômage 50 %, alors que les services sociaux, la santé, l'éducation se dégradent et que l'instabilité de ces derniers mois a encore aggravé la situation: quelque 60 000 emplois supplémentaires auraient été perdus sur cette période. Pour la première fois depuis 1997, le gouvernement a dû dévaluer mardi le dollar zimbabwéen de 24 %.

Et le ZCTU, qui avait appelé à trois jours de grève, s'est contenté d'un seul, face aux critiques du gouvernement et des entreprises qui mettaient en avant l'impact économique négatif de la grève.

EN BRIEF

L'UNITA refuse

(AP) — Dans une déclaration combattive destinée à marquer l'anniversaire de son chef Jonas Savimbi, le mouvement rebelle angolais de l'UNITA a rejeté hier une offre d'amnistie du gouvernement et s'est engagé à poursuivre la lutte jusqu'à ce que Luanda consente à des nouvelles discussions de paix. Le président angolais Jose Eduardo dos Santos avait dit le mois dernier qu'il envisagerait de gracier les rebelles de l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola), Savimbi compris, s'ils se rendaient et renonçaient à la guerre civile qui ravage le pays quasiment sans répit depuis 25 ans, ayant fait des centaines de milliers de morts et près de 2,6 millions de déplacés.

Moins d'appui à la peine de mort

(AFP) — Le nombre de partisans de la peine de mort aux États-Unis décroît régulièrement mais reste important, selon un sondage publié hier. Selon cette enquête de l'institut Harris Interactive, 64 % des Américains approuvent la peine capitale et 25 % y sont opposés. En 1997, ils étaient 75 % à y être favorables contre 22 % d'avis défavorables. En 1997, le même sondage avait montré que 53 % des personnes interrogées souhaitaient une augmentation des exécutions. Ce chiffre est passé à 43 % en 1999 et à 36 % aujourd'hui. 44 % des Américains estiment que la peine de mort a un effet dissuasif, contre 47 % l'année dernière.

Un autre État islamiste

(AFP) — Les autorités de l'État de Jigawa, dans le nord du Nigeria, ont annoncé hier leur intention d'introduire la charia dans le courant de l'année. Les célébrations pour marquer cette décision ont été discrètes dans cet État semi-désertique. Les autorités ont décidé d'annuler une importante cérémonie prévue à cette occasion, et ont préféré appeler les musulmans à faire preuve de charité envers les mendicants, les handicapés et les lépreux. Dans un bref communiqué, les autorités ont annoncé que la charia serait introduite dans le courant de l'année dans l'État, ajoutant que les chrétiens qui y vivent n'auraient rien à craindre.

L'invasion du Koweït

Un pays devenu sûr

La donne stratégique a changé dans le Golfe

DIANA ELIAS
ASSOCIATED PRESS

Koweït City — Il n'a fallu que quelques heures aux chars irakiens pour envahir le Koweït. Dix ans après, la volonté du petit émirat pétrolier et de ses voisins de se prémunir contre une telle attaque a changé le paysage stratégique dans le Golfe. Peu après la libération du Koweït par la coalition alliée lors de la guerre du Golfe en 1991, le pays a signé un pacte de défense de dix ans avec Washington. Des accords similaires ont suivi avec la France, la Grande-Bretagne et la Russie.

En outre, le Koweït et d'autres membres du Conseil de coopération du Golfe (l'Arabie Saoudite, les Émirats arabes unis, le sultanat d'Oman, Bahreïn et le Qatar) ont créé le noyau d'une armée commune par un pacte de défense mutuel. Mais il est clair qu'ils pensent que seuls les États-Unis peuvent véritablement assurer leur défense.

Le politologue koweïtien Abdullah al-Chayedji souligne que l'émirat consacre 25 % de son budget annuel à la sécurité, en plus des 12 milliards de dollars alloués à la défense après la libération du pays.

«Je pense que le Koweït est l'un des pays les plus sûrs au monde», assure le député Abdul-Mohsen Djalal. Il n'en était pas ainsi le 2 août 1990, jour de l'invasion des troupes irakiennes, qualifiées de «jeudi noir» par les Koweïtiens. Aucune cérémonie officielle n'a commémoré l'événement hier. Le Koweït ne célèbre pas non plus l'anniversaire de la libération le 26 février 1991 par respect pour les familles de disparus.

La population, 2,3 millions dont une majorité de travailleurs étrangers, reste marquée par l'invasion. «Nos blessures ne se sont pas refermées», souligne le quotidien *Al-Anba* dans un numéro spécial. Mais les Koweïtiens estiment que les rancœurs avec l'Irak ne pourront durer éternellement.

Reste que Saddam Hussein est toujours au pouvoir et que l'Irak n'a pas donné de nouvelles des 605 Koweïtiens et ressortissants d'autres pays disparus durant l'occupation. Bagdad affirme avoir libéré tous les prisonniers de guerre et accuse le Koweït de cacher des informations sur le sort des Irakiens disparus.

É D I T O R I A L

La République ébranlée

La dévolution par la France de pouvoirs particuliers à la Corse ébranle d'ores et déjà le sacro-saint principe de la République une et indivisible, favorise une surenchère des revendications régionales et avalise la théorie de la prime à la violence.

A morcés il y a plus de sept mois, les pourparlers entre représentants de certains groupes nationalistes corses et négociateurs gouvernementaux se sont conclus récemment par une entente prévoyant le transfert d'un nombre imposant de compétences — de l'éducation aux transports en passant par l'environnement et le tourisme —, et surtout par une meilleure emprise sur le pouvoir législatif. En effet, l'assemblée corse sera en mesure, au plus tard en 2001, de déroger à certaines dispositions législatives en usant du pouvoir d'adaptation des lois qui lui a été accordé. Déjà bénéficiaire de droits particuliers, notamment en matière fiscale, la Corse se voit allouer des privilèges qui sapent certains des fondements sur lesquels la République a été érigée.

On le sait, forte du principe fondamental qui stipule que la République est une et indivisible, celle-ci garantit à tous les citoyens l'égalité des droits et devoirs ainsi que la liberté de conscience quelles que soient leurs origines et leurs convictions. En ayant concédé une panoplie de pouvoirs aux Corses comme aucun gouvernement avant lui, l'actuel locataire de Matignon favorise à terme une rupture avec l'universalisme républicain. Par voie de conséquence, il est possible que l'on assiste à la substitution d'une société qui enseigne que les hommes et les femmes sont libres et égaux en droits par une société qui serait une espèce de mosaïque de groupes composés de membres déterminés par la naissance.

Il n'en fallait pas plus pour que des personnalités attachées aux valeurs républicaines montent au créneau et pourfendent l'accord passé entre Jospin et des porte-parole corses incidemment très ancrés à la droite, voire la droite de la droite, de l'échiquier politique français. À cet égard, on rappellera que les deux principaux acteurs corses de l'acte conclu le 21 juillet dernier étaient José Rossi, élu de Démocratie libérale, le parti d'Alain

Madelin, et Jean-Guy Talamoni, chef de Corsica Nazione, qui entretient des liens avec l'extrême droite italienne.

Toujours est-il que pour Patrick Kessel, président du comité Laïcité République, cet accord est «une régression historique catastrophique, un retour au système de l'Ancien régime, un cadeau à ceux qui essaient d'associer ethnicité, race et nation». Il faut convenir avec Kessel qu'en ayant satisfait bien des requêtes corses, le gouvernement Jospin et une large frange du RPR cautionnent et encouragent l'évolution d'une culture politique faite uniquement de différence des droits. Pour l'heure, le gouvernement fait écho au nationalisme ethnique, au nationalisme identitaire et violent de certains groupes corses.

Comme il fallait s'y attendre, une ribambelle de groupes ou formations se sont enflammés dans la brèche ouverte par l'accord pour préciser la démarche qu'ils entendaient suivre dans les mois et les années à venir. Plus que tous les autres, les Bretons ont applaudi à la victoire corse en indiquant que le statut d'autonomie interne pour la Bretagne serait l'enjeu politique majeur des élections régionales de 2004. Les Alsaciens, qui à l'instar des Corses jouissent de pouvoirs particuliers depuis des lunes, ainsi que les Savoyards se sont réjouis dans le même sens que les Bretons.

Seuls les représentants du courant nationaliste basque en territoire français ont émis un bémol. Pour certains chefs de file de ce mouvement, le gouvernement a pris un risque énorme dans la mesure où il a accepté de négocier après que des attentats eurent été commis à Ajaccio. Du coup, les nationalistes basques, dont la principale revendication est la création d'un département basque, estiment qu'il y a lieu de s'interroger sur la démarche employée jusqu'à présent. On aura compris qu'à mots couverts, ces Basques menacent d'user de cette violence si chère à leurs frères espagnols.

Pour beaucoup d'observateurs, l'entente conclue est justement une prime à la violence. En ayant agi de la sorte, le gouvernement Jospin donne indirectement raison à ceux et celles qui prônent l'usage de la force tant et aussi longtemps que l'indépendance pure et simple n'aura pas été obtenue. Une force qui n'a pas cessé d'être employée malgré les concessions faites au fil du temps par le gouvernement.

En fait, ce qu'il y a de désolant dans cette histoire, c'est que le gouvernement, en plus de tirer dans les pieds de la République, a cautionné la dérive mafieuse du nationalisme corse. Sur l'île de Beauté, le nationalisme est une industrie entre les mains de clans qui cultivent la mentalité d'assiégé pour mieux racketter les continentaux.

struffaut@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA

LE 10 JANVIER 1910

FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET



L E T T R E S

Places en garderie, accessibilité compromise: deux ans d'attente

Lettre ouverte à Maurice Boisvert
Sous-ministre adjoint
Ministère de la Famille et de l'Enfance

Je ne souhaite à personne d'avoir à se casser la tête actuellement pour trouver une place en garderie pour un bébé.

Les Centres de la petite enfance (CPE) offrent un nombre de places nettement inférieur à la demande des parents. On me dit que le ministère de la Famille et de l'Enfance va progressivement consentir à ce que les CPE ouvrent les places qui manquent, et ce au rythme des subventions qu'il accordera pour répondre à la demande. Cette «période de transition» (qui dure depuis trois ou quatre ans) ne sera complétée que dans deux ans.

La transition actuelle aura rendu la quantité et la qualité (ou du moins le choix) des places disponibles très préoccupantes. L'ayant vécu de plein fouet et étant à même de comparer l'ancienne situation avec la nouvelle, je peux dire que l'on est très près d'un dérapage et que tant la sécurité que l'éducation préscolaire des enfants s'en trouvent affectées, et ce pour un pourcentage important des utilisateurs.

À titre d'exemple, les éducatrices font assez régulièrement de la sélection. Elles passent les parents en entrevue et choisissent les meilleurs candidats (parents ou enfants) pour combler leurs places disponibles. Cette approche contraste beaucoup avec la volonté actuelle de lutter contre le décrochage scolaire et l'étiquetage des enfants d'âge préscolaire.

Les parents n'ont plus le choix: ils paient (ne serait-ce que 5 \$ par jour) sans avoir la latitude d'aller ailleurs si le service se révèle inadéquat. Au départ, s'ils sont chanceux, une seule place

leur sera offerte (souvent sans subventions du ministère) et il leur faudra s'en tenir à ce «choix». C'est sans appel.

Cette situation est inacceptable et correspond encore à une certaine logique d'état. On crée de «beaux» programmes pour les citoyens afin d'aller chercher toute la légitimité politique (voire électorale) qu'il rapporte, mais on ne met pas un sou de plus là-dedans (lorsqu'on n'en profite pas pour faire des «économies» ou jeter le blâme sur Ottawa...), et ce sans se préoccuper qu'un certain pourcentage de la clientèle fasse les frais de ces «améliorations».

Maurice Langlois
Enseignant
Hull, 1^{er} août 2000

Assumer notre passé, avec ses erreurs

La lettre d'Ann O'Neil, publiée dans vos pages du samedi 15 juillet, est un témoignage percutant en faveur des religieuses que trop de nos concitoyens décrivent en rapport avec le dossier des «enfants de Duplessis».

Je suis moi-même travailleuse sociale. De 1970 à 1988, j'ai travaillé auprès de la clientèle appelée «mères célibataires» et ensuite «monoparentales». Je n'ai pas vécu professionnellement les années des «enfants de Duplessis», mais dans diverses expériences de ma vie j'ai vu et senti le réel dévouement de religieuses qui ont contribué à bâtir le Québec.

Malgré les énormes progrès scientifiques et techniques depuis la Révolution tranquille, malgré le développement notable des connaissances des Québécois en éducation et en psychologie, les cas d'enfants abusés et négligés tant par les parents biologiques que par certaines familles d'accueil, pourtant soumises à une sérieuse supervision, augmentent sans cesse selon les chiffres de la D.P.J.

durant les dernières années, la monoparentalité et la pauvreté qui y est trop souvent associée sont à la hausse elles aussi.

Plusieurs services tant gouvernementaux que communautaires ont mission d'aider et de soutenir familles et enfants. Différentes expériences sont tentées pour aider ces personnes en difficulté. En 1988, Clémence Brabant, religieuse de la Miséricorde, Louise Gagnon, intervenante sociale, et moi-même avons mis sur pied une maison de six logements pouvant accueillir des mères seules avec jeunes enfants de moins de sept ans. Deux éducatrices leur assurent une présence 24 heures par jour. L'entreprise se révèle difficile; peu de sympathie réelle est accordée à des femmes qui réussissent mal à jouer adéquatement leur rôle maternel.

Les religieuses qui ont joué un rôle de remplacement auprès des enfants abandonnés étaient indispensables au Québec durant les années 40 et 50. Elles n'avaient ni les moyens dont nous disposons maintenant ni nos connaissances sur le développement de l'enfant. Comment pouvons-nous les accuser alors que notre société connaît des problèmes semblables?

Dans 50 ans, comment seront jugées les diverses initiatives que nous prenons aujourd'hui aussi honnêtement et sincèrement que l'ont fait les religieuses d'alors?

Je comprends les frustrations, les souffrances et peut-être la rage des «enfants de Duplessis» qui ont vécu un tragique abandon de leurs parents. Celles qui les ont recueillis portent le poids de leur blâme. Mais que seraient-ils devenus sans elles?

Le premier ministre Bouchard nous invite avec grande sagesse «à assumer notre passé»; assumons donc les erreurs qui ont pu exister, mais soyons conscients des réalisations positives, du dévouement et de la valeur de ce qui a été fait avant nous.

Madeleine Gingras-Potvin
Orford, 18 juillet 2000

LIBRE OPINION

Confession d'un urbanologue montréalais fatigué

LUC-NORMAND TELLIER

Département d'études urbaines et touristiques
Université du Québec à Montréal

I l fut un temps pas si lointain, celui de l'Expo 67, où les autorités montréalaises cachaient les terrains vagues en érigeant des clôtures multicolores. Il fut aussi un temps où les dirigeants de notre ville se faisaient eux-mêmes complices des démolisseurs (on se souviendra des démolitions de l'hôtel Queen's et de l'îlot Overdale qui ont fait place depuis à de beaux terrains vagues).

Mardi, 1^{er} août, on aurait cru rêver: voilà qu'un maire de Montréal prenait les devants et décidait de montrer à la presse l'envers du décor: la ville bombardée, ses terrains vagues et ses stationnements improvisés. Bien plus, il s'interrogeait sur les moyens fiscaux qui pourraient être envisagés afin d'arrêter le cancer qui ronge le tissu urbain montréalais. Si les crédits de taxes ne suffisent pas à encourager la construction sur les terrains vagues, n'y aurait-il pas lieu, pensait-il à haute voix, de hausser les taxes foncières imposées aux propriétaires de stationnements de surface, taxes que la Ville de Montréal a plus que doublé ces dernières années?

Mercredi 2 août, ces réflexions salutaires d'un maire soucieux de chercher des solutions à un problème que ses prédécesseurs ont plutôt eu tendance à masquer lui attirèrent les foudres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, de l'Institut de développement urbain et du chef du RCM. S'il y a des terrains vagues à Montréal, dit-on, c'est la faute du maire de Montréal, et si le maire de Montréal songe à imaginer des formules de taxation qui pourraient améliorer les choses, il ne peut que se tromper et empirer les choses. Au fond, le mieux que le maire actuel puisse faire, c'est de se taire et de penser à autre chose.

Il y a trente-cinq ans, je me suis découvert une vocation d'urbaniste précisément à cause de la révolte que m'inspirait la multiplication des terrains vagues en plein centre-ville de Montréal. Depuis, malgré une vie consacrée à l'enseignement de l'urbanisme et malgré d'innombrables écrits et propositions, la lassitude me gagne et les incidents des 1^{er} et 2 août ne font que l'accentuer.

Résignons-nous. Si Toronto peut revoir de fond en comble ses structures métropolitaines en imaginant son propre modèle, si aucune ville européenne (je dis bien aucune) ne tolère chez elle le moindre terrain vague ou le moindre stationnement improvisé, si la plupart des grandes villes nord-américaines ont su prendre le «taureau par les cornes» et mettre au point des stratégies originales de relance de leur centre, et si, ici et là, à travers le monde, on recourt spontanément à de nouvelles formules, au péage urbain, à une imposition différenciée des terrains et des bâtiments, ou à divers incitatifs, nous, Montréalais, sommes condamnés à suivre les modes venues d'ailleurs et à nous dispenser de réfléchir, d'imaginer, de proposer et d'agir.

Le régime Drapeau-Lamarre avait réalisé, avec grand succès, le programme 20 000 logements dans le but de contrer l'exode vers la banlieue. Dès son arrivée au pouvoir, le RCM l'aura aboli sous prétexte qu'il favorisait plus la classe moyenne que les classes populaires. Le régime Drapeau-Niding aura imposé la première surtaxe sur les terrains vagues et les stationnements de surface (à l'occasion des Jeux olympiques). Cette surtaxe défavorise le centre-ville par rapport à la banlieue «où le stationnement est gratuit», nous dit M. Cameron Charlebois.

Ce qui me semble le plus désespérant dans tout cela, c'est ce que j'appellerais le «blocage» du débat. La vérité, c'est que nous faisons face à des blocs monolithiques de chapelles sectaires: la chapelle des

porte-parole de la banlieue, la chapelle des universitaires, la chapelle des hommes d'affaires, la chapelle de la supposée gauche et celle de la supposée droite.

Ces chapelles changent d'idées tout en restant monolithiques. L'exemple le plus étonnant de cela nous est fourni par la conversion de la chapelle de la supposée gauche qui est passée en une douzaine d'années du credo du «small is beautiful», de la «participation» et des «conseils de quartier» à celui tout à fait opposé du «big is efficient» et de l'imposition par Québec d'une «superstructure métropolitaine» et de multiples «fusions municipales».

La chapelle universitaire demeure aussi hermétique. Pendant le très long règne de M. Drapeau, je crois qu'il n'y pas eu un seul spécialiste universitaire de la chose urbaine qui ait osé appuyer ouvertement M. Drapeau. Il fallait alors être dans l'opposition ou choisir de passer pour un déficient mental. Quand le RCM est arrivé au pouvoir, pendant au moins six ans, la critique du nouveau régime n'était permise dans les départements universitaires touchant au domaine urbain qu'à voix basse. Depuis l'arrivée de M. Bourque, il est devenu de bon ton de croire dans ces milieux que la solution aux problèmes de Montréal se trouve à Québec et celui qui ne le croit pas est marginalisé.

Nous n'irons jamais nulle part avec de tels blocages. Le droit de penser et le droit de parole doivent socialement être rendus à ceux qui pensent, où qu'ils se trouvent. En abordant de front la question des terrains vagues, M. Bourque déroge et je l'en félicite. Le temps est venu dans tous les milieux d'aussi déroger, de cesser de penser comme son voisin.

Dans le cas de l'agglomération montréalaise, la voie fiscale peut être envisagée pour freiner l'étalement urbain.

■ Le péage urbain sur les ponts entourant Montréal est un exemple de mesure fiscale susceptible de dis-

suader les navetteurs résidant sur l'île de Montréal de quitter l'île, du moins si le prix à payer sur les ponts est à la fois suffisamment élevé pour avoir un effet et suffisamment bas pour ne pas rendre le centre inaccessible (tout est affaire de bon sens). À ceux qui croient que le péage sur les ponts n'a aucun effet dissuasif, je rappellerais qu'un péage existe dans la grande région de Montréal et qu'il a un effet: il s'agit du traversier de Sorel qui coûte une quinzaine de dollars. Il n'attire pas les foules, bien qu'il demeure, malgré son prix élevé, essentiel. Qui oserait dire qu'un péage de 15 \$ sur les ponts de Montréal n'aurait aucun effet dissuasif? Tout est affaire de prix.

■ Une taxe sur l'essence est aussi envisageable, quoiqu'elle soit infiniment moins efficace que le péage urbain dans la mesure où elle s'applique à tous les déplacements quelles qu'en soient l'origine ou la destination.

Dans le cas de la lutte aux terrains vagues et aux stationnements de surface, la fiscalité peut aussi aider à améliorer les choses.

■ La taxe sur les terrains de stationnement peut avoir un effet si son niveau est suffisamment élevé.

■ Cependant, l'imposition d'un taux de taxation beaucoup plus bas sur les bâtiments que sur le terrain (mesure mise en place à Pittsburgh) pourrait peut-être encore plus avoir un effet salutaire à cet égard.

La taxation ne suffira jamais. Elle doit être accompagnée de programmes (comme ceux de la Cité de multimédia et de la Cité du commerce électronique) et ces programmes doivent être financés par des sources de revenus contrôlées par les gouvernements locaux de la région montréalaise et non par Québec.

Pourquoi ces choses si élémentaires doivent-elles être redites si souvent à Montréal alors qu'elles sont si facilement entendues ailleurs? Voilà le mystère!

IDÉES

Le Canada dans la guerre du Golfe

Une participation modeste mais efficace

MARCEL BELLEAU

Chercheur associé à la chaire
Téléglobe *Raoul-Dandurand en études stratégiques
et diplomatiques de l'UQAM.

Le 2 août 1990, les forces irakiennes envahissaient le Koweït et prenaient rapidement le contrôle de ce petit pays. Cet acte d'agression a suscité la réprobation internationale et, avec le soutien de l'ONU et sous la direction des États-Unis, une coalition de 35 pays s'est formée et des troupes ont été rapidement mobilisées.

Ne voulant pas être en reste avec la communauté internationale, le premier ministre Mulroney déclarait le 9 août que le Canada se tenait prêt, même s'il n'avait pas pris la décision d'intervenir. Le lendemain, le premier ministre annonçait la participation canadienne en précisant que le Canada ne pouvait se permettre de rester militairement indifférent à la situation.

La Loi de la Défense nationale stipule que le Parlement doit être consulté dans les 10 jours qui suivent l'entrée des Forces canadiennes en service actif. Le gouvernement Mulroney a pu utiliser ce délai au maximum, compte tenu de la distance qu'avait à parcourir les navires avant d'être dans la zone d'opérations. Ce n'est qu'en octobre que le Parlement a été saisi de la question. Le 23 octobre, l'opposition libérale a appuyé presque unanimement la décision du gouvernement conservateur de prendre part à l'effort militaire multinational. Le NPD a voté contre.

Les libéraux ont cependant pris leurs distances par la suite. Le 29 novembre, après un débat de moins de 24 heures, le Parlement canadien était divisé sur la question, les conservateurs et le Bloc québécois favorisant la participation canadienne, les libéraux et le NPD s'y opposant. En définitive, le Parlement a cependant donné son accord à l'appui de la résolution des Nations unies autorisant l'emploi de la force.

En effet, en cette même journée du 29 novembre 1990, le Conseil de sécurité (dont faisait partie le Canada) approuvait la résolution 678 qui autorisait les pays de la coalition à prendre les actions appropriées, y compris la force armée, pour expulser l'Irak du Koweït.

Le 11 août, on annonçait que la participation initiale du Canada consisterait en l'envoi de deux destroyers et d'un navire de ravitaillement. Le 14 septembre, un escadron de chasseurs F-18 (18 avions) était aussi expédié dans la région. On a même élaboré un plan (opération Broadsword) pour l'envoi d'un Groupe Brigade (environ 5000 hommes), basé sur les forces stationnées en Allemagne, renforcées par des troupes en provenance du Canada. Ce plan a été abandonné pour une contribution beaucoup plus réduite de l'armée de terre: on a plutôt expédié un hôpital de campagne.

En tout, environ 4500 militaires canadiens ont servi dans la région du golfe Persique avec un effectif maximum de 2700 personnes au plus fort de la guerre. Sur un total de plus d'un demi-million de militaires mobilisés dans la région par les alliés, la participation canadienne semble plutôt mince, au moins pour ce qui est des effectifs engagés.

Les opérations auxquelles ont pris part les Canadiens

Les militaires canadiens (y compris du personnel féminin) ont été divisés en quatre unités: le QG des Forces canadiennes au Moyen-Orient, situé à Manama au Bahreïn; le Groupe naval canadien, dans le golfe Persique; le Groupe aérien canadien à Doha, au Qatar; et finalement le premier hôpital de campagne canadien à Al-Qaysumah.

Toutes les troupes canadiennes étaient commandées à partir du quartier général interarmées établi le 6 novembre 1990 au Bahreïn sous les ordres du commodore Kenneth J. Summers.

Avant même que la guerre ne débute le 16 janvier 1991, les forces navales canadiennes ont patrouillé la partie centrale du golfe Persique. Lorsque les hostilités ont commencé, le commandant du Groupe naval canadien est devenu le coordonnateur multinational de la logistique navale établie dans le sud du golfe Persique. Les destroyers NCSM Terra Nova et le NCSM Athabasca ont escorté les navires hôpitaux des États-Unis USHS Comfort et USHS Mercy. Ce dernier avait à son bord du personnel médical cana-

dien. Le navire de ravitaillement NCSM Protecteur a approvisionné les navires de plusieurs nations impliquées dans les opérations navales dans le Golfe. Cinq hélicoptères Sea King ont aussi été attachés au Groupe naval pour des opérations de reconnaissance, de transport et de liaison.

Les Forces canadiennes ont aussi effectué des patrouilles aériennes de combat dans les parties nord et centrale du Golfe. Ces patrouilles travaillaient de concert avec l'aéronavale américaine pour protéger les flottes canadiennes et alliées des attaques aériennes de l'Irak. Au cours du déroulement du conflit, l'aviation canadienne a accompli d'autres rôles tels que l'escorte pour les opérations de bombardement. Plus tard, nos aviateurs ont eux-mêmes effectué des missions de bombardement. Alors que chaque soir, aux nouvelles télévisées, nous pouvions observer, bien confortablement installés dans nos fauteuils, les prouesses des pilotes américains et de leurs «bombes intelligentes», pas grand-chose ne nous a été révélé sur les exploits des nôtres. On peut se demander si c'est à cause de l'inefficacité de nos services de presse ou plutôt de la volonté de notre gouvernement de ne pas montrer une image trop agressive de nos Forces, que l'on aime mieux nous représenter comme les champions des opérations humanitaires. Nos aviateurs ont néanmoins accompli 56 missions de bombardement contre les forces irakiennes et ils ont partiellement détruit un navire patrouilleur ennemi.

Les troupes canadiennes dans le Golfe étaient soutenues par le Groupe de transport du Commandement aérien avec 27 CC-130 Hercules, cinq CC-137 Boeing 707 (sur le point d'être mis au rancart), dont un a servi de ravitailleur en vol pour les avions alliés, et un CC-144 Challenger dans un rôle de liaison pour le commandant des Forces canadiennes sur place. Il est à noter que le vieux ravitailleur a effectué trois missions de quatre heures par jour et injecté des milliers de litres de carburant aux avions de la coalition.

Le 16 janvier 1991, le Canada a annoncé qu'il enverrait un hôpital de campagne dans le Golfe. Le premier hôpital de campagne canadien de Petawawa en Ontario s'est joint aux forces britanniques et s'est déployé dans le désert de l'Arabie Saoudite, en arrière de la première division blindée britannique. L'hôpital

est devenu complètement opérationnel le 25 février, quelques jours seulement avant la fin des hostilités.

Le Centre de recherche pour la défense a aussi mis l'imagination de ses savants à contribution. Dans le désert, la chaleur est telle que les opérations de longue durée sont quasiment impossibles. Le Centre de recherche a donc inventé une combinaison refroidie à l'eau à l'intention des équipages d'hélicoptères. Cet accoutrement ingénieux a permis aux Canadiens d'effectuer des missions du double de la durée de leurs collègues alliés. Les Américains ont tellement apprécié le nouveau gadget qu'ils en ont commandé à une compagnie canadienne pour équiper leurs pilotes de jets.

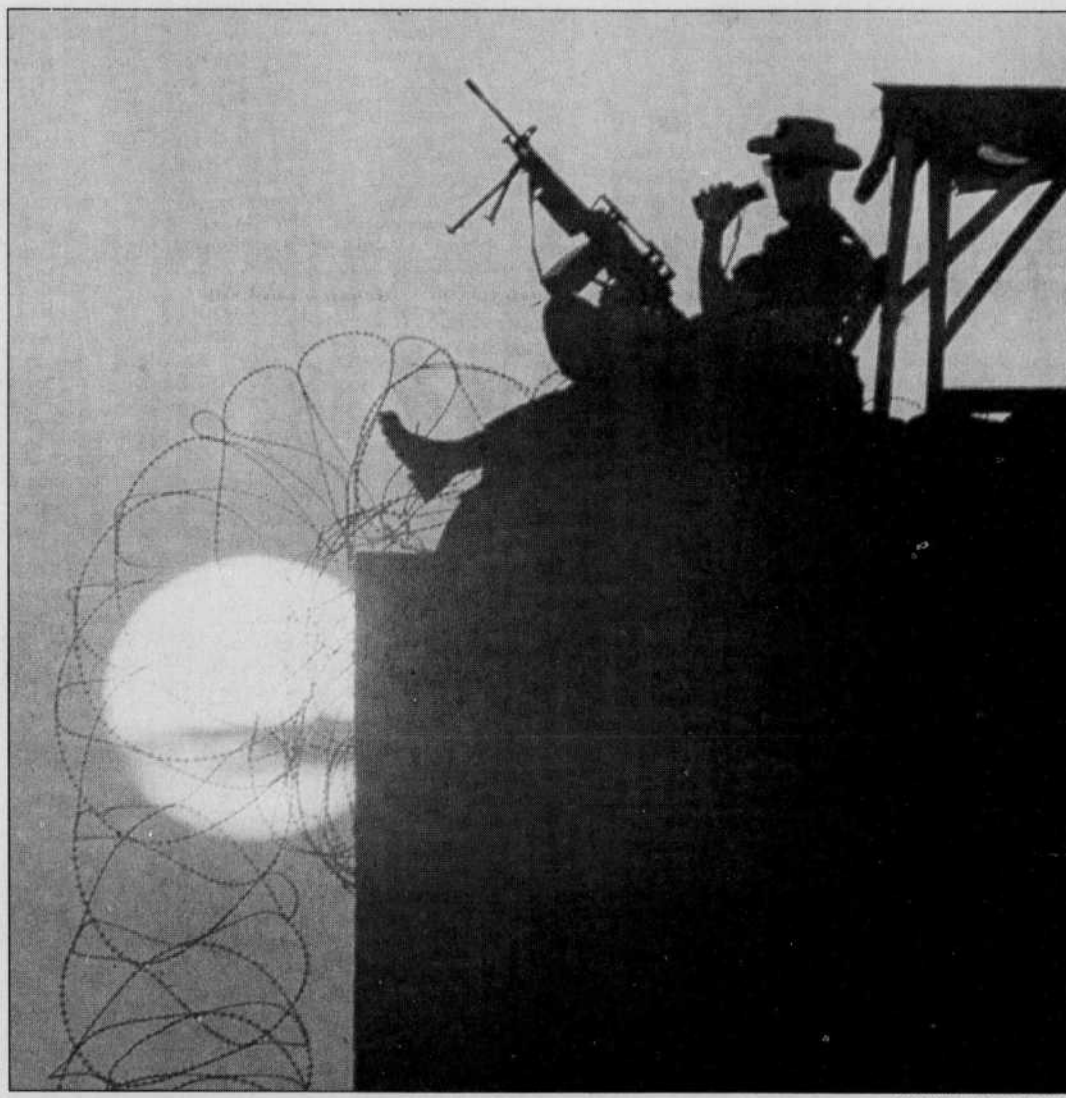
Le coût de la participation des Forces canadiennes dans la région du Golfe a été d'environ 680 millions de dollars. C'est bien peu en comparaison des milliards qu'a dû déboursier l'oncle Sam.

Les séquelles de la guerre

Les Irakiens ont eu 20 000 tués. Les Américains, pour leur part, ont eu 148 militaires tués au combat, 121 morts lors d'incidents survenus en dehors des combats proprement dits et 458 blessés. Dieu merci, le Canada n'a subi aucune perte de vie dans ce conflit et il semble que personne n'ait subi de blessure grave.

Cependant, depuis lors, plusieurs vétérans canadiens de la guerre du Golfe ont eu des problèmes de santé. Des vétérans d'autres pays, surtout des États-Unis et de la Grande-Bretagne, se sont aussi plaints de problèmes de santé qu'ils attribuent à leur participation à la guerre.

On a tenté d'attribuer ces malaises à des effets secondaires du vaccin contre l'anthrax, aux fumées provenant des puits de pétrole en flamme ou encore à l'uranium appauvri employé dans les munitions antichars utilisées durant la guerre. Mais aucune preuve n'a été établie qui fasse en sorte que l'on puisse identifier spécifiquement ces troubles de la santé comme le «Syndrome de la guerre du Golfe». La version officielle est plutôt que ces problèmes ont comme cause le stress subi dans une zone de combat et ne peuvent être attribués uniquement au théâtre d'opérations du golfe Persique.



Le Groupe aérien canadien était basé à Doha, au Qatar. François Gignac en faisait partie.

Sortir de l'ombre?

JEANNE DEMERS

Hull

Nous voici bientôt arrivés aux activités de la Fierté gaie. Nous serons plus présents à la vue de tous. Mais qu'en est-il du quotidien?

J'ai eu l'occasion récemment de lire un article sur les lois C-23 et 32 sur l'égalité entre hétérosexuels et homosexuels. Quelle n'a pas été ma surprise d'y apprendre qu'à la suite d'un sondage auprès de femmes gaies du Québec et de l'Ontario, plus des trois quarts des couples ne se prévaudront pas de leur droit nouvellement acquis par peur de préjudices. J'entends déjà certains s'écrier: qu'est-ce qu'ils avaient à se plaindre, la loi passe et ils ne s'en servent même pas!

J'avoue mon étonnement et surtout combien cela me porte à réfléchir. Comment en arrivons-nous à recevoir une loi (durement gagnée) et à ne pas l'utiliser? Comment en arrivons-nous à nous sentir persécutés ainsi dans un pays comme le nôtre? Réalisez-vous bien tout ce que cela sous-entend?

Réalisez-vous bien combien vos sarcasmes, vos farces disgracieuses et vos rires gras mettent de l'ambiguïté dans les relations de travail? Réalisez-vous combien il peut être frustrant de vivre dans

l'anonymat? Réalisez-vous combien il peut être frustrant d'être accompagné de l'être aimé et d'agir comme si nous n'étions que des amis de longue date? Réalisez-vous combien il peut être frustrant de ne faire aucun petit geste en public?

Êtes-vous vraiment sincères devant votre apparent dédain? Nous détestez-vous au point d'empêcher quelqu'un de dévoiler son bonheur? Pourquoi ne pas nous faire connaître, ou tout au moins nous faire sentir votre largesse d'esprit? Combien de fois ne dites-vous pas: ah toi, c'est correct, c'est pas pareil. Eh bien, pensez à nous individuellement et vous serez surpris du nombre de gens que vous accepterez. Pourquoi devrais-je rester dans l'ombre? Parce que je suis différente? Mais qui est pareil à qui? La nature est multitude et différence. Pourquoi ce besoin de toujours compartimenter, cataloguer, étiqueter? Je suis unique comme chacun.

Et pour nous, qu'en est-il? Que peut-on y faire? Je réalise combien les sorties de placards sont multiples. On sort de l'un et on en retrouve un autre. Pourquoi est-ce si difficile chaque fois?

Est-ce que le fait que mes compagnes et compagnons de travail sauront (enfin!) que j'ai une conjointe me fera perdre toutes mes qualités et mes compétences? Peuvent-ils vraiment me causer du tort et

surtout cela les intéresse-t-il vraiment? Car qui a peur de qui? Est-ce que mon bonheur dépend à ce point de l'autre? Ce dernier a-t-il vraiment le pouvoir de m'empêcher d'être heureuse? Car ne vous y trompez pas, nous parlons bien du bonheur.

Vivre avec notre identité gaie, c'est choisir d'être heureux. Les réponses aux pourquoi nous sommes gais demeurent obscures. Mais au-delà des pourquoi, il y a la vie. Je n'ai pas choisi d'être gaie, mais j'ai choisi de la vivre pleinement. Et ma vie a pris un tout autre sens lorsque j'ai rencontré ma compagne. J'apprends chaque jour comme il est bon de vivre avec une personne aimée, comme il est bon de partager. Je sais, pour l'entendre souvent, combien nous sommes rayonnantes, combien nous avons les yeux brillants et l'air épanoui. D'où croyez-vous que vienne cette irradiation sinon du bonheur? Il est sain et naturel. Je ne désire pas faire de combats de religion ou de croyances, je dis seulement que j'y ai accès peu importe la manière et avec qui, car le résultat est magnifique.

Et surtout, je veux avoir le plein droit de ce qui me revient car j'ai ma place comme tout un chacun sur cette chère planète Terre.

Nous voici rendus à l'an 2000. Dites-moi au nom de quoi ou de qui je me priverais du bonheur?



Graham Fraser

Un départ et une arrivée

Conrad Black avait ses propres mots pour décrire le coup d'éclat de lundi matin. «Je ne l'appellerais pas une retraite, mais en fait c'est un départ», disait-il en entrevue avec son propre journal, sa création, le *National Post*.

En effet, M. Black, qui affectionne l'histoire militaire, n'est pas en situation catastrophique; ce n'est pas Dunkerque, ni Waterloo. Après tout, il empoche 3,5 milliards, ce qui lui permet d'éponger les dettes qu'il avait accumulées au cours de l'édification de la partie canadienne de son empire; il aura la moitié de son bijou, le *Post*, et gardera quelque trente sous pour d'autres investissements, peut-être dans Internet.

Il n'en reste pas moins que c'est la fin d'un rêve pour Conrad Black. C'est un recul, ou un virage, pour celui qui est revenu au Canada après son exil volontaire, qui a acheté la chaîne Southam et, il y a presque deux ans, a lancé un journal à sa propre image: érudit, excessif, anglophile, agressif, cultivé, drôle, et d'un conservatisme aberrant.

Depuis des mois, les journaux de la chaîne Southam étaient à vendre, et on s'attendait à un morcellement, avec des ventes à divers intérêts régionaux. La vente, de toute évidence, aurait permis la création d'un fonds de guerre pour le *Post*, qui continue à perdre des millions par mois dans sa lutte avec *The Globe and Mail*.

Mais la logique des négociations fut incontournable. L'acheteur a fait savoir clairement qu'il ne voulait pas acquérir une chaîne de journaux sans avoir du même coup accès au plus grand marché du pays, c'est-à-dire Toronto. Donc, à regret, Black a dû vendre la moitié de sa création.

C'est qui, l'acheteur?

Israel Harold Asper est un fonceur, un bon vivant, un amateur de jazz, un avocat, un libéral, et un fier résident de Winnipeg qui a toujours refusé de démissionner. Fils d'immigrants russes, il a souffert de l'antisémitisme de l'établissement: il se rappelle amèrement l'époque où la chaîne de magasins Eaton n'embauchait pas de juifs et où il y avait un quota dans les universités.

Lzzy, comme tout le monde l'appelle, pratiquait le droit fiscal à Winnipeg lorsqu'il s'est trouvé en désaccord avec les idées constitutionnelles de Pierre Trudeau. Au début des années 70, il décide de se présenter en politique; il devient chef du Parti libéral de Manitoba et, ensuite, député provincial.

Mais le Parti libéral provincial reste marginal; il quitte donc la politique pour acheter une chaîne de télévision. C'est le début de l'empire CanWest Global.

Israel Asper est un homme de paradoxes. D'un côté, c'est un libéral loyal et un Canadien patriotique qui a refusé de se faire traiter à la clinique Mayo en 1983, peu après avoir souffert d'une crise cardiaque. «Je n'étais pas pour aller aux États-Unis, a-t-il dit à l'auteur Peter Newman. Merde, je suis Canadien. J'ai confiance dans le système, donc je me suis fait opérer à Winnipeg, même si m'a fallu attendre six semaines sans rien faire.»

Mais, en même temps, voilà un homme qui a fait sa fortune en achetant les droits des émissions américaines populaires. «Vous êtes dans le commerce des savons», cria-t-il aux journalistes choqués («You're in the business of selling soap.»).

Maintenant, il a réussi le coup de sa vie. Pour la première fois depuis vingt ans, Winnipeg sera la ville où logera le quartier général d'une grande chaîne de journaux canadiens.

Il est intéressant de spéculer sur la bienveillance relative des journalistes face à ce nouveau géant qui domine le marché de l'information. En contraste avec le tremblement de terre vécu dans l'industrie des journaux en 1980, on n'entend pas de protestation. Je pense qu'il y a plusieurs facteurs à la source de ce silence.

D'abord, il y a le fait que les journaux suscitent beaucoup d'intérêt dans cette ère de l'Internet. Il y a 20 ans, l'achat de FP Publications voulait dire des fermetures de journaux comme *The Montreal Star* et *The Ottawa Journal*. À l'époque, j'étais assez pessimiste quant à l'avenir des journaux et je me demandais si, au début du XXI^e siècle, ceux-ci seraient à l'agonie. Maintenant, on ne parle pas de fermetures.

De plus, Conrad Black inquiétait les journalistes — malgré le fait qu'il adore les journaux. Son intelligence, sa position idéologique, son arrogance, son goût pour l'insulte et la poursuite devant les tribunaux font en sorte qu'on ne pleure pas sa déconfiture actuelle.

Comparativement à Black, Asper est perçu comme plus sympathique, moins idéologique. Mais attention! C'est un homme qui garde un œil sévère sur le bilan de ses entreprises et qui ne tolère pas les pertes. On ne trouve pas beaucoup d'évidence de son intérêt dans le journalisme, sauf qu'il représente, dans le jargon cybernétique, du «contenu».

Leonard Asper, le fils qui va gérer la nouvelle chaîne de journaux, répète qu'il n'a pas l'intention de s'ingérer dans la politique éditoriale des journaux. M. Black continue d'être responsable de la direction quotidienne du *Post* et il vient de remanier la direction de plusieurs autres journaux, envoyant l'archiconservateur et agressif Peter Stockland de Calgary à Montréal pour devenir rédacteur en chef de *The Gazette*.

Mais, inévitablement, à long terme, le paysage idéologique des journaux du Canada anglais va être transformé — au soulagement des libéraux fédéraux, qui sont heureux d'assister au départ d'un adversaire et à l'arrivée de l'un des leurs.

Graham Fraser est correspondant aux affaires nationales et chroniqueur hebdomadaire au Toronto Star.

graham.fraser@sympatico.ca

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (vie urbaine), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Benoît Munger (responsable du site Web), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Clément Trudel (musique); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Hélène Baril, Claude Lévesque, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale : Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Pierre O'Neill, Hélène Buzzetti, Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Marie-Claude Petit (commis); LA DOCUMENTATION : Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (bibliothécaires), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Yanick Martel, Olivier Zuida. PROMOTION ET TIRAGE Martine Aubin (directrice), Johanne Briën (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Evelyn Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carrel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleurs), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative), Danielle Laperrière, Nathalie Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boissvert (vice-président exécutif et directeur général).

• LE DEVOIR • ACTUALITÉS

PEPSI

SUITE DE LA PAGE 1

«Il s'agit d'un événement marquant dans la revitalisation du Forum», a déclaré Daniel Peritz, vice-président au développement de Propriétés Canderel limitée. *Pepsi est le partenaire idéal en raison de ses antécédents de longue date et de sa fière tradition au Québec, ainsi que de son image progressiste, aspects qui contribueront à la croissance du Forum à titre de meilleure destination de divertissement de la ville.*

Canderel transforme actuellement l'ancienne patinoire en un complexe de 310 000 pieds carrés regroupant notamment 22 salles de cinéma — plutôt que 30, comme cela était prévu. Les visiteurs auront ainsi accès à 4200 sièges, en plus de 450 places assises qui feront face à un théâtre à écran géant. S'ajouteront également un resto-bar doté de jeux interactifs, d'un restaurant thématique, d'un spectacle-hommage audiovisuel et de plusieurs autres concepts du divertissement et de la restauration.

Les promoteurs prévoient un achalandage de cinq millions de visiteurs par année, c'est-à-dire sensiblement le même que pour l'ensemble du Vieux-Montréal sur la même période. Près de 30 % de cette clientèle serait touristique.

Rappelons que les administrateurs s'étaient attiré les foudres de nombreuses personnes en avril dernier alors qu'ils annonçaient l'identité du cinquième principal locataire de l'immeuble: le Sunshine Boys Holding Corporation inc. En effet, plusieurs n'ont pas apprécié que la clientèle anglophone semble être la seule courtisée par ce concept américain réunissant de nombreux commerces ayant une raison sociale unilingue anglaise: Tuscany Wine & Tapas Bar, Montreal Bread Diner, Bräun Bag Diner & Brew Pub, Wongs & Wrights Noodles Fusion & Fun, Jillian's, AMC Theatres et Rainforest Cafe constituent 90 % des locataires de l'édifice.

Le projet de Centre de divertissement du Forum de Montréal est dirigé par Canderel, en collaboration avec les sociétés américaines Simon Property Group, DIJ Real Estate, Madison Marquette et Capital Guidance Corporation.

Canderel est une société canadienne de promotion immobilière spécialisée dans l'acquisition, la promotion et la gestion d'immeubles. Simon Property Group est pour sa part le plus important propriétaire de locaux de commerce de détail en Amérique du Nord. DIJ Real Estate est une division de la banque Donaldson, Lufkin, Jenrette de Wall Street, et Madison Marquette est une société de crédit-bail et de gestion.

EN BREF

Un peu de diversion

(PC) — Une explosion survenue dans le stationnement de l'hôpital d'Ormstown, en Montérégie, pourrait avoir servi hier de diversion avant un vol perpétré sur un camion de transport de valeur, à Saint-Anicet. D'abord, en début d'après-midi, l'explosion d'un engin de fabrication artisanale a endommagé trois véhicules sur le stationnement de l'hôpital. Personne n'a été blessé. Moins d'une heure plus tard, un camion blindé était attaqué. Les deux préposés affectés au transport des valeurs ont été légèrement blessés, probablement aspergés de poivre de Cayenne. Les auteurs du vol, dont on ignore la valeur, se seraient enfuis à bord d'une embarcation sur le lac Saint-François.

Elle aurait tué sa fille

Québec (PC) — Louise Bégin a été hier accusée de meurtre au premier degré sur sa fille de quatre ans. Vendredi dernier, de retour d'un voyage de pêche, son conjoint l'avait découverte gisant inconsciente à leur domicile de Sainte-Foy, aux côtés de leur fillette. Son avocat, M^r Jean-François Bertrand, a demandé un examen psychiatrique de 20 jours afin de déterminer si sa cliente est en mesure de faire face à la justice.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Titre de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

nette d'une ville comme Hampstead ou à plus de 75 fois le squire Saint-Louis.

Déjà, en mai 1997, le Service de l'urbanisme écrivait dans son *Rapport d'orientation sur les stationnements et terrains vagues au centre-ville*, dont *Le Devoir* a obtenu copie, que «depuis 1988 [et jusqu'en 1997], la quantité totale de terrains à développer au centre-ville a augmenté de 30 000 mètres carrés [et que] l'importante quantité de bâtiments vacants laisse présager une recrudescence du phénomène pour les prochaines années». Ce qui s'est avéré.

«Pour diverses raisons, le contrôle municipal de l'aménagement et parfois même de l'exploitation des parcs-autos a connu, jusqu'à récemment, certaines lacunes», peut-on lire. Et ce constat est encore aujourd'hui d'actualité puisque les moyens dont dispose la Ville pour inciter les propriétaires de stationnements à bâtir sur leur terrain sont inadéquats.

La «stratégie d'intervention» rédigée en 1997 indiquait qu'«à court terme, les mesures incitatives entraînent des coûts financiers importants, alors que les mesures coercitives entraînent des coûts politiques et judiciaires. Il y a cependant des bénéfices importants à tirer sur les deux plans.»

Or, les mesures coercitives n'ont pas été appliquées. «Légalement, a indiqué François Lemay, porte-parole du Service du développement économique et urbain, nous n'avons pas comme tel de moyens de forcer les propriétaires à respecter les règles d'aménagement et le nombre d'emplacements autorisés.»

SUITE DE LA PAGE 1

dire ce qu'on voulait, en ne gardant qu'un minimum de réserve. Le discours officiel a laissé place à des envolées verbales enflammées sur la dignité qu'il fallait ramener à la Maison-Blanche et sur les valeurs fondamentales, comme le mariage et le respect de la vie (surtout celle entre la conception et la naissance) qu'il fallait défendre. «Enfin, en novembre, nous aurons un président et un vice-président qui sont fermement contre l'avortement», s'est exclamé le gouverneur de l'Arkansas, Mike Huckabee, devant une salle en pâmoison.

À la sortie, interrogé sur ce qu'il pensait de Colin Powell, qui a fait un discours remarquable le premier jour de la convention et dont les vœux anti-avortement sont un secret de polichinelle, le vice-président du Parti républicain du Nouveau-Mexique, Michael Larimer, n'avait pas du tout l'air inquiet. «C'est un homme remarquable, il peut rendre des grands services au pays et au parti, a-t-il déclaré au *Devoir*. Il va attirer un grand nombre d'électeurs. Il pourra être un excellent secrétaire à la Défense. Son opinion sur l'avortement, elle n'a pas vraiment d'importance. Il n'aura qu'un impact minimum sur ce point.»

La convention de l'argent

Tout au long des élections primaires, l'hiver dernier, le candidat John McCain, sénateur d'Arizona, avait fait de la réforme du financement des partis politiques son cheval de bataille. Mais il a perdu et ça se voit. Sans complexes, George W. Bush et ses organisateurs continuent à faire grossir la cagnotte électorale, qui est rendue à 137 millions de dollars, dont une bonne partie en *soft money*, l'argent qui échappe à tout contrôle.

La convention est une occasion pour ses plus gros donateurs de se rencontrer et, qui sait, de donner encore plus. En 1988, ceux qui avaient contribué pour plus de 100 000 \$ à la caisse du parti avaient formé une sorte de club appelé le Team 100. C'est à eux, entre autres, que George Bush père devait son élection.

Les temps ont bien changé. Ce groupe sélect est devenu décidément trop nombreux. Ainsi on a augmenté le plafond. Aujourd'hui, il faut avoir donné plus de 250 000 \$ pour faire partie du groupe Republican Regents. Ils

SUITE DE LA PAGE 1

gavé de drames depuis sa plus tendre enfance? Citant l'ancien éditeur du *London Times*, Susan D. Moeller note qu'«une seule édition du samedi de ce journal expose le lecteur anglais à plus d'informations que ce que son ancêtre d'il y a quelques centaines d'années aurait reçu dans toute sa vie».

Pour tout dire, les Américains semblent n'avoir «d'appétit» que pour une crise à la fois. Un mois la Somalie, l'autre l'Irak. Mais pour que la tragédie suscite quelque intérêt, encore faut-il qu'elle ne survienne pas trop loin des États-Unis, que des Américains en soient victimes, d'une manière ou d'une autre, et que la tragédie soit «photogénique».

Susan D. Moeller donne ici l'exemple de la maladie de la «vache folle», survenue en Angleterre en 1996. «Il n'est pas facile, à l'œil, de distinguer une vache malade d'une vache en santé. [...] En fait, pendant des semaines, les médias ont dû se contenter de dessins de cerveaux attaqués par la maladie, de vaches broutant tranquillement dans les prés ou se faisant traire, de photos de McDonald's ou de restaurants du même acabit où l'on sert du bœuf anglais et de photos de politiciens britanniques.»

Faute de photos «sexy», croit Mme Moeller, la maladie de la «vache folle» a donc occupé le devant de l'actualité moins longtemps que ce que la gravité de la situation aurait supposé.

Le peu d'intérêt des pays riches peut parfois se traduire par plus de morts encore. En octobre 1984, la mort en direct, à la caméra, d'un enfant de trois ans, à la face de quelque 470 millions de personnes à tra-

ÉCHEC

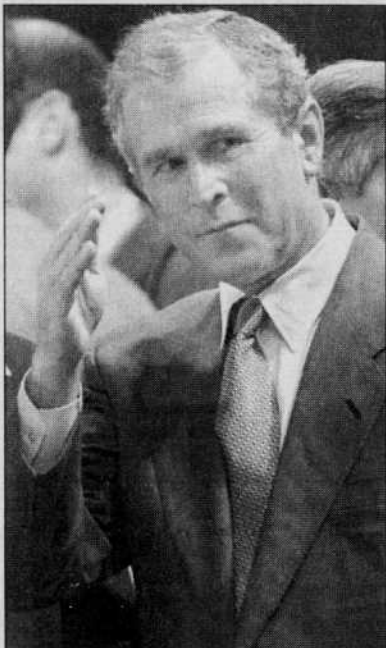
Cela est d'autant plus important que, selon le rapport d'orientation, «les parcs-autos du centre-ville sont à peu près tous dérogatoires par rapport aux exigences minimales d'aménagement. [...] Non seulement les parcs-autos ne sont pratiquement jamais aménagés convenablement, mais en plus, ils sont généralement surexploités, c'est-à-dire que l'on y accueille beaucoup plus de véhicules que ne le permet la capacité du site.»

C'est pourquoi le comité exécutif a adopté, il y a un peu plus de trois mois, une nouvelle mesure pour tenter de diminuer le nombre de stationnements et inciter les propriétaires à bâtir sur leurs terrains. «Lors de la demande pour un nouveau permis, a expliqué M. Zajdel, la Ville exige un cautionnement qui n'est remis, comme le permis d'ailleurs, qu'après que les travaux demandés par le service sont réalisés.» L'application de la mesure est cependant trop récente pour en mesurer les effets.

En ce qui a trait à la possibilité soulevée par le maire Pierre Bourque mardi dernier d'augmenter considérablement les taxes foncières des propriétaires de stationnement, M. Zajdel s'est voulu plus prudent. «Il réfléchissait à voix haute», a-t-il tenu à préciser, comme pour calmer ceux qui se sont indignés des visées du maire.

Mardi, la Chambre de commerce, l'Institut de développement urbain et le chef de l'opposition à l'hôtel de ville, Michel Prescott, se sont dits d'accord avec le diagnostic posé par le maire qui s'indignait du nombre de terrains vacants au centre-ville, mais révoltés par les moyens qu'il souhaite privilégier pour diminuer le nombre de ces espaces non désirés.

CONVENTION



REUTERS

Une fois établie l'image de George W., grand réformateur de l'éducation nationale, les organisateurs se sont attaqués à son image de chef militaire au-dessus de tout soupçon.

sont 139 à en faire partie. Les deux tiers sont des individus, le reste, des entreprises.

Pour eux, des activités spéciales ont lieu pendant la convention. Un apéro chez Tiffany & Co ou une partie de golf au chic Country Club à Lafayette Hills, pas loin de Philadelphie. Mais n'y cherchez pas de caméras de télévision

ou même d'humbles scribes de la presse écrite. Ces événements sont gardés secrets. À la demande d'un journaliste qui voulait couvrir un de ces événements, le président du comité des finances du Parti républicain a répondu: si vous me faites un chèque de 250 000 \$, la porte est ouverte.

La convention des contestataires

Pendant que les Regents jouent au golf et que Bush fils se fabrique une image, des centaines de manifestants profitent de l'attention des médias pour défendre leurs causes. Annika Carlsten, étudiante en droit et militante d'Amnistie Internationale, est venue spécialement de Washington pour participer à

la marche contre la peine de mort. «Je suis contente de vous parler, parce que pendant ce temps-là vous ne couvrez pas la convention républicaine», dit-elle amusée.

Elle n'a pas tout à fait raison. La conférence de presse de la Coalition contre la peine de mort a attiré très peu de journalistes. Malgré la présence du fils des époux Rosenberg, condamnés à mort pour espionnage et exécutés en 1953, et celle de Jessie Jackson, qui a traité le gouverneur du Texas de *serial killer* le plus dangereux d'Amérique, les médias n'ont pas répondu massivement. Pas plus que la police, omniprésente pourtant dans les rues de Philadelphie.

Il a fallu que des manifestants bloquent le trafic pendant l'heure de pointe pour que les policiers procèdent à des arrestations massives (près de 300 personnes) et que la contestation fasse enfin les manchettes.

La convention des héros

Pendant ce temps, au First Union Center, c'était *business as usual*. Une fois établie, la veille, l'image de George W., grand réformateur de l'éducation nationale, les organisateurs se sont attaqués à son image de chef militaire au-dessus de tout soupçon. Mal leur en a pris. Ni lui ni son colistier, Dick Cheney, n'ayant fait la guerre, il a fallu tout un contingent d'anciens héros qui, les uns après les autres, forts de leur prestige, ont affirmé leur confiance absolue en Bush fils.

Il y a eu le général Schwarzkopf, héros de la Tempête du désert, Bob Dole, ancien candidat républicain et vétéran de la Seconde Guerre mondiale, George Bush père, à qui on a rendu hommage (tout comme à trois autres anciens présidents républicains encore vivants) et dont les exploits dans le Pacifique pendant la dernière grande guerre sont bien connus.

Et finalement, il y a eu le sénateur John McCain, l'adversaire d'hier, qui, en bon soldat (il a combattu au Vietnam, où il a passé cinq ans dans les geôles du Viêt-cong), s'est rallié à l'unique, l'extraordinaire espoir du Parti républicain, George W. Bush. «Je l'appuie. Je crois en lui. Je suis fier de lui», a-t-il déclaré du haut du podium. Mais ce n'était plus le John McCain volubile et spontané que l'Amérique avait découvert quelques mois plus tôt. Sa voix était un tintinet éteint.

MÉDIAS

vers le monde, fit affluer les dons sur l'Éthiopie. À l'inverse, «bien que plus dramatique encore, la famine du printemps 1991, en Afrique, a été très peu couverte, note encore Mme Moeller. En conséquence, il n'y eut que peu de dons, et aucune pression populaire ne se fit sentir auprès des gouvernements et des organisations internationales pour qu'ils agissent.»

Et la guerre, dans tout cela? Selon la petite histoire de la presse anglaise, la légende veut qu'au babillard d'un journal de Fleet Street ait été exposée — sans doute avant le régime Pinochet — la note suivante: «La mort d'un Anglais vaut un article. La mort de dix Français vaut un article. La mort de cent Allemands vaut un article. Et rien ne se passe jamais au Chili.»

Trop caricatural? Allez-y voir. Sophiko Megreldize, du temps où elle couvrait le Caucase pour le compte de la télévision américaine Worldwide Television News, se souvient avec horreur de ses conversations avec son patron de l'époque. «À l'hiver 1998, un autobus est tombé au fond d'un canyon. Sa première question: combien d'étrangers sont morts? Quand je lui ai dit que toutes les victimes venaient de la région, il m'a dit que cela ne valait donc rien.»

Au plus fort de la guerre, en Tchétchénie, l'enjeu était le même. «Avec mon chauffeur, grand spécialiste des fuites en catastrophe, nous devions souvent emprunter une route on ne peut plus dangereuse où l'on risquait toujours d'être kidnappés et tirés dessus. Il nous fallait franchir quantité de postes de contrôle russes et prier pour ne pas être la proie de gangs. Puis, quand nous propositions nos images prises au péril de nos vies, on se faisait parfois dire qu'on n'y voyait pas

Mesures coercitives

Vrai que les trois recommandations du rapport d'orientation — révision de l'encadrement administratif, mise sur pied de programmes incitatifs et établissement d'un comité permanent de coordination municipale — ont été respectées, mais force est de constater qu'en l'absence de mesures coercitives efficaces et éprouvées, la situation continue à se détériorer.

Cet état de fait est d'autant plus dramatique que «la redynamisation des secteurs urbains les plus affectés tient à un fragile équilibre lié à l'impossibilité d'envisager sur ces terrains une densité de construction autre que celle qui existe. [...] Les terrains situés à proximité des activités de forte intensité sont ceux qui génèrent le plus de revenus, mais ils sont également ceux qui causent le plus de nuisances puisqu'ils minent l'attrait du milieu le plus actif.»

«Le développement du centre des affaires s'est accompagné, depuis les années 50, de l'émergence de terrains vagues, généralement utilisés «temporairement» à des fins de parcs-autos, peut-on également lire. D'un certain point de vue, ces terrains constituent la réserve consacrée au développement futur du centre-ville. Cependant, l'étude du développement de cet usage du sol depuis 1962 indique que la réserve est généralement beaucoup trop ambitieuse par rapport aux perspectives réelles de développement.»

En 1977, comme le maire Pierre Bourque aujourd'hui, le Comité des transports de de Montréal considérait que «pour quiconque a l'opportunité d'observer le centre-ville du haut d'un gratte-ciel, ou à vol d'oiseau, Montréal présente l'aspect d'une ville bombardée».

CHAREST

SUITE DE LA PAGE 1

«Au début, j'arrivais d'ailleurs, dans un parti qui a une longue histoire. Cela a été difficile», avoue-t-il avec le recul.

La nomination de M. Poupart devrait permettre, selon lui, de solidifier les liens. D'autres retours au bercail libéral pourraient suivre dans la même optique, *La Presse* mentionnait hier les noms de Pierre Bibeau et de Claude Lemieux, mais M. Charest précise qu'il est cependant «trop tôt» pour en parler.

Agé de 63 ans, M. Poupart a été responsable des communications de Robert Bourassa entre 1985 et 1990. auparavant, il a été directeur de cabinet adjoint du chef de l'opposition officielle, de 1982 à 1985, et directeur général du PLQ entre 1970 et 1978. Il a également occupé plusieurs postes dans la haute fonction publique comme secrétaire général associé du conseil exécutif et sherpa du Québec au sein de la Francophonie. Il remplacera Alfred Pilon comme chef de cabinet de M. Charest, le 21 août prochain.

L'agenda politique libéral va d'ailleurs aller en se modifiant substantiellement au cours des prochaines semaines. Marquant traditionnellement le départ de la rentrée politique, les jeunes libéraux tiendront leur congrès annuel à La Pocatière les 11 et 12 août. Les préparatifs pour le Congrès général d'octobre, où le chef devra faire face à un vote de confiance des militants libéraux, vont bon train également. Par la suite, les libéraux entreranno dans une phase dite «accélérée».

«Sans parler de sentiment d'urgence, note Jean Charest, on va accélérer la machine après le congrès. On préparera le programme avec la tenue d'autres colloques. Mais tout ça, on le fera ensemble», souligne-t-il.

EN BREF

Rappel volontaire

(PC) — Les consommateurs sont priés de ne pas consommer la «Crème de poireaux Jardin Potager St-François» en format de 475 millilitres, prévient le ministère québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Le produit pourrait être contaminé par la bactérie responsable du botulisme chez l'humain. Il faut donc le jeter ou le retourner au lieu d'achat pour un remboursement.

assez de cadavres ou que le zippergate [le scandale Monica-Clinton] éclipse tout.»

La journaliste serbe Aleksandra Ajdanic, qui était des premières heures de l'agence de presse indépendante BETA, ne reproche pas tant aux Occidentaux leur indifférence que leur partialité: voici les bons, voici les méchants.

«Sur les ondes de CNN, quand le journaliste Paul Watson, du Los Angeles Times, le seul à se trouver encore en plein Kosovo, s'est mis à évoquer les torts des Serbes mais aussi des Albanais et de l'OTAN, il s'est fait retirer de l'antenne, juste après que l'annonceur eut dit: «Vous savez, Paul ne peut être partout à la fois...»

Pendant ce temps, les médias locaux indépendants, qui connaissent bien la langue et le terrain, n'étaient pas entendus, d'abord parce qu'ils n'avaient pas la vitrine de CNN, ensuite parce qu'ils ont vite été pris d'assaut par le gouvernement, tantôt carrément avalés par lui, tantôt financièrement étranglés par lui par d'arbitraires hausses du prix du papier journal.

Mais dans la mesure où les chances d'alerter intelligemment l'opinion publique deviennent si minces, le jeu en vaut-il la chandelle? «Dans le fond, à quoi ça sert de mettre sa vie en danger, de s'exposer à toutes sortes de blessures? Mes collègues qui se sont rendus au Kosovo peu après les bombardements en ont eu pour des semaines à s'en remettre, émotionnellement et mentalement. Est-ce vraiment la peine?»

Compassion Fatigue
Susan D. Moeller
Routledge, New York, 1999